

LYON-EXPOSITION

MONITEUR HEBDOMADAIRE DES EXPOSANTS

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE

← J. LYONNET, Rédacteur en chef.

Directeur, A. CAUDRON.

Secrétaire de la Rédaction, PIERRE VIRÈS →

ADRESSER toutes les communications à M. PIERRE VIRÈS Secrétaire de la Rédaction.	ADMINISTRATION ET RÉDACTION LYON — 79, rue de la République, 79 — LYON Les Bureaux du Journal sont ouverts de 9 h. à midi et de 2 à 6 heures. RÉDACTION de 1 à 3 heures.	ABONNEMENTS LYON et le RHÔNE, un an 8 fr. DÉPARTEMENTS » 9 » ÉTRANGER (Un. post.) » 10 » <i>Les Abonnements partent du 1^{er} Septembre 1893.</i>
--	--	---



SOMMAIRE

Fâcheux incidents (P. V.) — Le Président Carnot à Lyon. — L'Exposition coloniale (J. Lyonnet). — Douane-Régie-Octroi (N. d. l. R.). — Les Exposants devant le Jury. — Chronique de l'Exposition (Victor Bergeret). — La Fête de Jeanne d'Arc. — La Fête cosmopolite. — Notes d'horticulture (suite) (Pierre Virès). — Le Dahomey. — Règlement des heures d'ouverture et de fermeture de l'Exposition. — Le Pavillon des Forêts. — Echos de l'Exposition. — L'Economie sociale. — Réunions et Congrès. — Courrier des Expositions. — Les Courses de Lyon. — Les Premières. — Spectacles et Concerts.

FACHEUX INCIDENTS

La chute du ministère Casimir-Périer est grosse de fâcheux incidents pour notre Exposition.

En effet, nous avons le droit de compter sur la venue du ministre des colonies, pour inaugurer l'Exposition.

Nous n'avons plus de ministre des colonies.

Nos résidents viendront-ils? Qui sait? M. Rouvier est bien arrivé de Tunis, avec Taïeb-Bay et sa suite. M. Cambon est bien débarqué d'Algérie. M. de Lanessan est à Paris.

Mais le ministre des colonies est démissionnaire et les résidents sont très perplexes.

On avait un peu espéré la visite du général Dodds, retour du Dahomey.

Pour assister à une fête officielle, il faut au général l'autorisation du ministre de la guerre.

Nous n'avons plus de ministre de la guerre.

Quand paraîtront ces lignes, nous aurons la solution de ces graves problèmes, qui intéressent au plus haut point la Chambre de commerce et plus particulièrement son vice-président, M. Ulysse Pila, qui s'est dévoué avec tant d'acharnement à la réussite de notre exposition coloniale.

Que les résidents viennent à Lyon, que le soleil soit invité à la fête. Rien ne manquera à sa réussite, car l'exposition coloniale est prête; elle est merveilleuse. P. V.



Le Président Carnot à Lyon

LE Président de la République a reçu cette semaine MM. Bouffier, président du Conseil général du Rhône, Gailleton, maire de Lyon, et Berthélemy, adjoint au maire, venus à Paris, pour l'entretenir de l'Exposition de Lyon et du prochain voyage que doit y faire M. Carnot.

M. Carnot a écouté avec intérêt les détails qui lui ont été fournis sur notre merveilleuse Exposition et a exprimé sa satisfaction de pouvoir se rendre à Lyon comme il l'avait déjà promis.

Il quittera Paris le samedi 23 juin, dans la matinée, et arrivera à Lyon vers six heures du soir. Le dimanche, 24 juin, il recevra à la Préfecture les autorités et les délégations. L'après-midi il visitera l'Exposition; le soir il présidera un grand banquet offert par le Conseil général du Rhône et le Conseil municipal de Lyon, dans les jardins du Palais St-Pierre.

On remarquera que, contrairement à ce qui s'est passé lors du dernier voyage de M. Carnot à Lyon, il n'y aura qu'un seul banquet officiel. Il en a été décidé ainsi, après entente entre M. Gailleton et M. le président du Conseil général. Ce banquet sera des plus imposants et réunira, nous dit-on, plus de deux mille convives. Tous les maires des départements régionaux y seront invités.

Après le banquet, aura lieu au Grand-Théâtre une représentation de gala à laquelle, à la suite d'une démarche de M. Gailleton, auprès de M. Claretie, la Comédie-Française prêterait son concours. Les détails de cette représentation ne sont pas encore réglés, mais ce qu'on nous en dit fait prévoir pour Lyon une soirée vraiment merveilleuse.

Un renseignement qui plaira à nos lecteurs, c'est que la Compagnie P.-L.-M., toujours désireuse de faciliter les transports à prix réduits et de favoriser les grandes œuvres nationales, comme l'Exposition de

Lyon, a décidé d'augmenter le délai de valabilité des billets d'aller et retour pour Lyon. La valabilité de ces billets sera portée d'une façon générale de 4 à 6 jours et, exceptionnellement, les billets pris à Paris, seront valables pendant 12 jours. Inutile de dire que les Parisiens vont largement profiter de cette faculté inattendue de passer une douzaine de jours à Lyon dans d'excellentes conditions.

Nous ne parlons pas, détail déjà connu, de l'attribution qui sera faite par la Compagnie aux preneurs de billets pour Lyon de tickets d'entrée à l'Exposition. D'autre part, comme chaque année, le service d'été, qui commence à partir du 1^{er} juin, comportera plusieurs trains supplémentaires de ou pour Lyon.

L'EXPOSITION COLONIALE

EST aujourd'hui dimanche que s'ouvre, au Parc de la Tête-d'Or, l'exposition coloniale.

Jamais encore n'aura été installée en France une exposition de ce genre; toute la vie de nos colonies sera représentée avec leurs produits, leurs marchés, leur passé et leur avenir.

On sait quels avantages un pays peut tirer de son expansion coloniale, surtout lorsque, comme en France, une foule de bras ne trouvent pas à s'employer dans la mère-patrie. L'exposition des colonies sera, à ce point de vue, un véritable enseignement, une révélation.

Aux capitalistes, elle montrera un placement fructueux pour leur argent; aux commerçants, des débouchés à créer; aux ouvriers, un emploi de leurs facultés plus productif.

Par la variété des produits exposés, par leur richesse, elle témoignera des avantages que les pays plus vieux que l'Europe ont tirés de notre civilisation, les améliorations que leur art, leur industrie, leurs productions naturelles doivent au génie français.



Ce sera le meilleur éloge de la civilisation, non pas de celle que les Anglais, par exemple, apportent avec des canons et des fusils, avec de l'eau-de-vie ou de l'opium, mais de la nôtre qui, sans modifier profondément les mœurs d'un peuple, sans attenter à ses libertés, s'y infiltre peu à peu, en faisant sentir sa bienfaisante influence.

Déjà, avant son inauguration, les visiteurs avaient pris le chemin de l'Exposition coloniale; ils y étaient attirés par la beauté des palais, par leur originalité, leur étrangeté et l'attrait que présente toujours la nouveauté. En regardant les arabesques algériennes, la mosquée de Tunis, les dragons et le coloris éclatant du palais de l'Annam, il leur semblait faire un merveilleux rêve, être transportés tout à coup dans des contrées féeriques, bien loin des rives du Rhône.

Et pour compléter leur illusion, ils rencontraient à chaque pas des costumes étranges, Arabes, Syriens, Turcs, Annamites, et surtout ces nègres africains qui, dès leur arrivée à Lyon, ont eu le don de passionner la foule, surprise d'avoir devant les yeux, en pleine cité lyonnaise, le spectacle des habitudes, des mœurs des peuplades indigènes des côtes d'Afrique.

L'Exposition des colonies restera, avec la Coupole, les deux grands « clous » de l'Exposition de 1894, et plus tard on s'étonnera, à bon droit, que Marseille ou Bordeaux n'aient pas songé les premiers à créer cette exhibition intéressante, et qu'ils se soient laissés devancer par Lyon, qui n'a d'autres rapports avec les colonies que ses importations et ses exportations par voie ferrée jusqu'aux ports cités plus haut.

C'est à dater de l'inauguration d'aujourd'hui qu'on peut dire l'Exposition Lyonnaise véritablement ouverte, à la fois dans son ensemble et dans ses détails. Désormais nous pouvons y convier nos hôtes de quelque part qu'ils viennent, certains qu'ils n'éprouveront aucun désenchantement, qu'ils seront surpris, au contraire, des merveilles étalées sous leurs yeux et qu'ils ne s'attendaient pas à rencontrer en si grand nombre.

Organiser des expositions de ce genre, c'est faire l'éducation de ses concitoyens, et si beaucoup de Français trouvent dans les produits de la Coupole, dans les spécimens de la mécanique, de l'emploi de l'électricité, des arts industriels, le plus grand profit pour la branche commerciale à laquelle ils sont voués, la généralité s'intéressera à nos palais coloniaux, profitera de ce qu'on étalera sous ses yeux et comprendra enfin qu'au delà de notre marché continental, il en est d'autres avec lesquels on peut nouer des relations utiles et fécondes.

Plus d'un Français s'apercevra qu'il a l'étoffe d'un colonisateur, et il n'y aura rien d'étonnant à ce que notre expansion coloniale reçoive plus tard de l'Exposition de 1894 un développement inattendu.

J. LYONNET.



DOUANE - RÉGIE - OCTROI

QU'ILS soient partisans des tarifs protecteurs ou du libre-échange, qu'ils demandent la suppression de l'exercice à domicile ou celui du privilège des Bouilleurs de cru, qu'ils réclament la suppression des droits d'octroi ou qu'ils ne voient aucun inconvénient à leur maintien, les participants à notre Exposition lyonnaise ne peuvent se soustraire, la plus grande partie, au moins, à l'action de la *Douane*, de la *Régie* ou de l'*Octroi*.

Venant des pays étrangers, ils se heurtent, à la frontière, à l'inflexible législation douanière, pour être repris aussitôt par la régie jusqu'aux portes de notre ville, où le service de l'octroi réclame immédiatement la part de ses droits.

Vos produits vont à l'Exposition de Lyon, c'est possible; mais si des dispositions spéciales ont été prises pour vous faciliter l'entrée dans ce tournoi, où doivent se rencontrer toutes les productions des efforts industriels et commerciaux, vous n'en restez pas moins subordonnés à toutes les obligations de la fiscalité.

Apportez des produits alimentaires, des fruits ou des graines, des sucres, des confitures, du poivre ou de la muscade, des huiles ou des bois, des marbres ou des métaux, des poteries ou des cristaux, des fils de chanvre ou de laine, des tissus de soie ou de poils, des tabacs ou des poudres; à la frontière, si vous venez des pays étrangers, la douane vous arrête au passage et vous impose toutes les exigences de sa réglementation.

Les Brasseurs de Munich ou de Strasbourg, désirant opposer leurs produits à ceux des Brasseurs de Lyon, si justement estimés, ont à subir, à la frontière, les formalités de douane; la régie vient ensuite leur demander les droits de fabrication et l'octroi, à son tour, réclame ceux qui pourraient lui revenir, par suite de la consommation à l'intérieur du lieu sujet, c'est-à-dire de Lyon.

Si les produits sont exclusivement français, ils n'ont rien à faire avec la douane; mais vins, liqueurs, spiritueux, bières ou toute autre boisson de cette nature, tombent sous l'action de la régie et de l'octroi.

Rien n'échappe au fisc, pas même les ciments, les briques, les bois et les fers de ces nombreux kiosques et constructions diverses élevés dans l'enceinte de l'Exposition.

Les fers de notre merveilleuse Coupole n'ont pas dû trouver grâce devant les tarifs de l'octroi, car cette coupole pourrait rester une construction lyonnaise.

Les tramways qui ont été construits sur le quai de la rive gauche du Rhône, ou dans l'enceinte de l'exposition, auraient même pu sentir les exigences de l'octroi, si ceux qui les ont édifiés n'avaient pas connu leurs droits et su les faire valoir.

C'est frappés par les difficultés que peuvent et doivent rencontrer tous ceux qui participent d'une façon quelconque à la réussite de notre

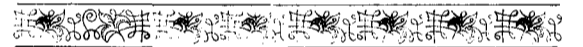
Exposition, soit en apportant leurs produits, soit en les retirant, à la fin de l'Exposition, à la frontière près de la douane, à l'intérieur près de la régie et de l'octroi, que nous croyons utile de nous mettre, dès aujourd'hui, à la disposition de tous les intéressés de cette catégorie, soit pour leur faciliter toutes les formalités de douane, soit pour les éclairer dans les revendications que peuvent exercer vis-à-vis d'eux la régie et l'octroi.

Non seulement nous ouvrons les colonnes de notre journal à leurs réclamations, mais nous leur offrons toutes les consultations qu'ils pourraient nous demander, de manière à faciliter leurs rapports avec la douane, la régie et l'octroi, convaincus, au reste, que ces administrations s'efforceront elles-mêmes de n'exiger que ce qui leur est dû.

Un texte d'une loi, d'un décret, d'une circulaire administrative, ouvre le champ à des interprétations diverses, selon les intérêts que l'on a à défendre. Ce n'est que par une connaissance et une étude spéciale qu'il est possible, en pareille matière, de revendiquer son droit et de le défendre utilement.

Aussi, pour être véritablement utiles dans la tâche que nous nous imposons, nous nous sommes adjoint un collaborateur spécial, connaissant à fond toutes ces questions de douane, de régie et d'octroi, qui les traitera par sa plume ou par ses conseils, non en adversaire systématique de ces administrations, mais en praticien consciencieux et impartial, ne recherchant que dans la législation les droits et les devoirs de chacun.

N. d. l. R.



Les Exposants devant le Jury

TOUT exposant se préoccupe, à juste titre, de l'époque à laquelle les différents jurys commenceront leurs opérations et de la façon dont se fera le classement.

Une chose importante, à laquelle plusieurs de nos amis ont songé, c'est d'éclairer les membres du jury sur le produit qu'ils doivent examiner, sur les origines et la valeur de la maison qui expose.

A cet effet, ils nous ont prié de leur rédiger une notice courte, claire, disant en peu de mots ce qu'est leur maison, ce que sont leurs produits.

Ces notices, l'*Office Lyonnais des Exposants* les distribuera lui-même à chaque membre du jury, qui aura ainsi en main un document pour se prononcer en connaissance de cause.

D'accord avec le *Lyon-Exposition*, l'*Office Lyonnais des Exposants* publiera ces notices dans nos colonnes; c'est ainsi que jury et public connaîtront les principales marques exposées.

Nous donnons, du reste, aujourd'hui, un spécimen de ces notices, en publiant, parmi celles qui nous ont été demandées, celle d'une grande maison d'orfèvrerie russe.

Nos lecteurs jugeront, en connaissance de cause, l'importance de ce document que recevra chaque membre du jury de la classe 27, groupe VI.



Exposition Universelle de Lyon

1894

GROUPE VI. — CLASSE 27.

Fabrique d'orfèvrerie caucasienne de **Karapète Nazarovitch Kodjoyanz et Fils**, à *Vladicaucas, Gouvernement du Terex (Russie-Caucase)*.

Les ateliers ont été fondés en 1852, à Achal-zich, gouvernement de Fiflis, et en 1878 transférés à Vladicaucas.

Aucun moyen mécanique n'est employé à la confection des pièces d'orfèvrerie, exception faite du laminoir et de la filière. Les pièces sont entièrement confectionnées à la main.

Actuellement 27 ouvriers sont employés sous la direction de M. Grégoire Kodjoyanz (fils), contremaître.

La fabrique travaille annuellement 14 poudres (224 kilogr.) d'argent laminé et 20 livres (8 kilogr.) d'or en lingots, avec un virement annuel de près de 80.000 roubles.

Les produits d'orfèvrerie trouvent place au Caucase, à Moscou, St-Petersbourg, Kieff, Varsovie et Odessa. Depuis 1889, M. Kodjoyanz fournit les orfèvres de Vienne (Autriche) et de Berlin. Malgré tous les efforts de M. Kodjoyanz, l'orfèvrerie caucasienne, à son regret, n'a pu pénétrer encore jusqu'en France. Mais l'Exposition de Lyon lui en ouvre les portes et lui assurera droit de cité à l'avenir.

RÉCOMPENSES OBTENUES

Expositions russes

Exposition de Kharxow 1887, Médaille de bronze.

Exposition de Tiflis 1889, médaille de bronze.

Exposition de Kazan 1890, médaille d'argent.

Exposition Internationale de Paris, médaille de vermeil.

Exposition Internationale d'Ajaccio, médaille d'or.

Exposition Franco-Russe de Boulogne-sur-Mer, diplôme d'honneur et médaille d'or.

Concours de l'Académie Nationale de Paris 1891, médaille de 1^{re} classe.

Concours de l'Académie Nationale de Paris 1893, diplôme d'honneur.

Concours de l'Académie Parisienne des Inventeurs 1893, diplôme d'honneur.

Concours International de l'Académie Universelle de Bruxelles 1893, diplôme d'honneur.

Grand prix d'honneur de la Ville de Paris 1892.

Monsieur K. N. Kodjoyanz est membre de l'Académie Nationale de Paris ; de l'Académie Parisienne des Inventeurs ; de l'Académie Christophe Colomb de Marseille ;

de l'Académie Universelle de Bruxelles.

L'Académie Nationale de Paris, en 1893, a décerné une médaille d'argent de 1^{re} classe à M. Grégoire Kodjoyanz fils, en sa qualité de contremaître.



CHRONIQUE

DE L'EXPOSITION

En Trois Semaines !...

DEVANT les injustes récriminations d'un certain nombre de personnes que l'on croirait payées pour colporter, dans les endroits publics, leurs doléances ridicules, lorsqu'elles ne sont pas odieuses et même calomniatrices ; devant l'esprit de dénigrement d'une certaine presse qui, avec un déplorable manque de sens patriotique, s'empare des plus futiles prétextes : quelques mécontentements plus ou moins légitimes, quelques froissements inhérents à une œuvre aussi colossale exécutée précipitamment ; devant le parti pris de ceux qui, ne tenant compte ni des difficultés morales, ni des impossibilités matérielles, ni des cas de force majeure eux-mêmes, s'en font, au contraire, des armes contre l'Exposition et contre ceux qui portent le lourd fardeau de la mener à bien, les rendant responsables même des désordres résultant des perturbations de la nature, des avaries occasionnées par des pluies torrentielles, des ravages causés par l'ouragan, il est impossible de ne pas réagir, de ne pas élever la voix pour protester, au nom de la vérité et du sens commun, car on ne pousse pas plus loin l'injustice et la partialité.

Quel intérêt peut bien guider ceux qui agissent ainsi et parmi lesquels se rencontrent des gens pour qui l'Exposition est, déjà, une occasion de bénéfices appréciables d'importantes recettes quotidiennes ? Une telle attitude ne peut que soulever l'indignation des honnêtes gens. On ne devrait pas avoir le droit de vilipender ainsi publiquement une grande entreprise nationale, qui est une source de prospérité publique, et ceux qui le font, obéissant soit à quelque ressentiment personnel résultant d'une déception, soit à tout autre mouvement égoïste, commettent une mauvaise action, d'autant plus misérable qu'elle est sans sanction.

Quelques-uns de ceux qui liront ces lignes comprendront bien ce que nous voulons dire.

Parmi ceux qui geignent aux terrasses des cafés, qui se lamentent sur le malheur des temps et sur les « scandales » de l'Exposition, il faut citer, en première ligne, ceux qui prétendent qu'ils sont volés parce que, pour leurs vingt sous, ils n'ont pas le droit d'entrer partout comme on entre sous la Coupole ou dans la baraque de ce bonhomme qui montre gratuitement au public le tombeau où « princes, généraux et évêques » doivent fatalement descendre, comme il y descendra lui-même.

Oui, il est des gens qui, après avoir été conviés, moyennant un franc, à ce splendide festin intellectuel dont la Coupole est le plat de résistance autour duquel se dressent, comme autant de mets alléchants et affriolants : les Beaux-Arts, les Arts religieux, les pavillons de la ville de Lyon et de la ville de

Paris, ceux des Machines, de l'Agriculture, de l'Horticulture, de l'Exposition ouvrière, qui s'ouvrira demain ; les palais de l'Algérie, de la Tunisie, de l'Indo-Chine, qui seront inaugurés au moment même où paraîtront ces lignes, il est des insatiables qui voudraient qu'on leur offrit encore : comme hors-d'œuvre, une visite aux Fellatahs ; comme entremets, une promenade chez les Aissahouas ; comme pièces montées, la vue de la *Bataille de Nuits* ou la *Mort de Faurax* ; comme bombe glacée, une ascension dans le ballon captif, après quoi on irait prendre le café chez les Sénégalais et finir la soirée au Théâtre Annamite, à moins qu'ils ne préfèrent une promenade au labyrinthe ou une conversation sentimentale dans la roulotte de la diseuse de bonne aventure, toutes choses qu'ils sont obligés de payer aujourd'hui.

C'est ce que l'on peut appeler le comble de l'insenséisme !

Déblatérer à gorge déployée contre les organisateurs de l'Exposition, parce qu'ils n'offrent pas gratuitement les distractions qu'ils ont groupées autour d'elle, afin de mettre à la portée des étrangers des plaisirs qui leur permettent d'employer agréablement le temps qu'ils ont à passer parmi nous ou, tout au moins, parce qu'on trouve le prix de ces plaisirs trop élevé, est une injustice doublée d'une sottise.

Le concessionnaire général, qui a accordé à certains entrepreneurs de spectacles, indigènes ou exotiques, l'autorisation de s'installer autour de l'Exposition, n'avait pas à s'immiscer dans de pareilles questions de tarif. Ces entrepreneurs qui, généralement, ont fait de grosses dépenses, ont jugé que, pour se récupérer de leurs avances, ils avaient besoin de fixer le prix d'entrée de leur spectacle à un chiffre qui est presque généralement de un franc, c'est leur affaire, et l'honorable directeur de l'Exposition a agi sagement en se tenant en dehors de cette question.

Si le prix est trop élevé, les entrepreneurs ne feront pas de recettes et ils seront bien obligés de le baisser ; s'il en est autrement, ce sera tant pis pour ceux qui ne pourront pas s'offrir ces fantaisies. Ils trouveront assez d'autres distractions gratuites, y compris les superbes fêtes de nuit qui se donneront au Parc aussitôt que le temps le permettra, pour donner satisfaction à leur légitime curiosité.

Les plaintes et les récriminations au sujet des retards apportés à l'achèvement de l'Exposition, pour en être plus fondées en apparence, n'en sont pas plus justes pour cela, parce que la responsabilité de ces retards retombe un peu sur chacun, depuis le gouvernement, qui s'est trop tardivement décidé à faire de l'Exposition de Lyon une œuvre nationale, jusqu'à ceux des exposants, et c'est le plus grand nombre, qui se sont trop peu pressés d'organiser leurs vitrines, jusqu'au temps lui-même, qui s'est mis à la pluie juste au moment où l'on avait le plus besoin de beau temps pour terminer les travaux. A quoi bon alors se jeter la responsabilité à la tête les uns des autres, si chacun, y compris la nature, doit en prendre sa part ?

VICTOR BERGRET.





LA FÊTE DE JEANNE D'ARC

Nous laissons espérer, dans notre dernier numéro, qu'une grande fête serait organisée pour le 30 mai, en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Le comité qui s'était constitué a reculé devant la difficulté d'organiser cette fête en si peu de temps. Il a jugé qu'il était matériellement impossible de réaliser, d'ici au 30 mai, le programme grandiose qu'il s'était tracé.

Toutefois, l'initiative privée ne restera pas inactive.

A défaut de fêtes publiques et de manifestations, en quelque sorte officielles, qui seront nécessairement reportées au jour que les Chambres fixeront pour la fête de la grande Française, les Lyonnais se préparent à célébrer le 30 mai avec les moyens qui sont à la disposition de tous les particuliers, c'est-à-dire par le pavoisement et les illuminations.

C'est ainsi que l'on a procédé dans un grand nombre d'autres villes, où la fête a revêtu un caractère tout spontané.

Le matin, une cérémonie religieuse sera célébrée à la Primatiale. Le soir, ce sera une manifestation patriotique, comme au moment des fêtes franco-russes. Le coteau de Fourvière sera illuminé : ce n'est pas une raison pour s'abstenir. Il ne faut pas diviser Jeanne d'Arc, et elle ne doit pas nous diviser, mais au contraire, nous unir.

La grande héroïne appartient à tous les Français, à quelque parti qu'ils appartiennent. Il n'y a plus devant elle ni Bourguignons, ni Armagnacs ; il n'y a que des enfants de cette France qu'elle a sauvée de l'invasion et pour laquelle elle a versé son sang et a péri sur le bûcher.

Il importe donc de lui conserver ce caractère d'universalité qui fait d'elle la plus haute, la plus rayonnante figure de notre histoire.

Voici le programme des fêtes :

1° Pavoisement des maisons dès le mercredi matin.

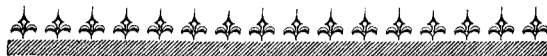
2° Le soir, illumination générale, fête vénitienne sur la Saône.

3° A neuf heures, embrasement de la colline de Fourvière.

4° A dix heures, feu d'artifice tiré sur les hauteurs du coteau. Ce feu d'artifice comprendra :

- a. Huit grandes pièces ;
- b. Vingt intermèdes composés de plus de sept cents fusées, bombes, marrons, cartouches de Bengale ;
- c. Pièce allégorique : Jeanne d'Arc à cheval, reproduction en feu de la statue de Frémiet, de trente mètres de hauteur ;
- d. Bouquet final composé de trois mille fusées à feux multicolores.

Pendant la soirée, des musiques feront entendre alternativement, puis ensemble, des morceaux détachés de la *Jeanne d'Arc* de Gounod et la *Marseillaise*.



LA FÊTE COSMOPOLITE

Le programme général de cette fête sans précédent est à peine élaboré que de toutes parts viennent aux organisateurs les plus précieux encouragements. Ce sera, en effet, un spectacle étrange autant qu'inédit de voir cette kermesse cosmopolite et cette réunion, dans une même enceinte, des tribus les plus diverses, se livrant à des exercices fantastiques sous l'éclat des lumières multicolores. Ici, les Annamites nous feront assister à l'une de ces scènes dramatiques qui excitent un si vif intérêt, puis à une audition musicale, auparavant, ils auront jeté l'animation et la gaîté dans la foule avec leur combat du Dragon et du Lion ; là, le Théâtre Egyptien et Turc fera connaître au public les danses du Désert, de Damas, de Turquie, d'Alexandrie et du Caire, et les jeux de sabre où leur adresse se révèle d'une façon si saisissante ; plus loin, la tribu de Fellatahs de Sakatou, qui, campée dans l'enceinte du chemin de fer de Tombouctou, simulera des combats, se livrera à des danses nationales et fera entendre ses originaux tam-tams, cabas, etc. ; ailleurs les Aïssaouas donneront, et pour la première fois à Lyon, une série de danses et d'exercices qui leur ont valu d'être considérés à Paris, en 1889, comme la partie la plus attrayante de l'Exposition. Et pendant que le public se répartira sur ces différents points de la fête, la vaste pelouse du Vélodrome qu'on recouvre actuellement d'un plancher de 1.600 mètres carrés, supportera les heurts cadencés des danseurs intrépides qui prendront part à ce *grand bal cosmopolite*.

Et cette inoubliable soirée se terminera par une *redoute* merveilleuse où les confetti, serpents et fleurs jeteront des défis agréables aux fusées, chandelles romaines et feux de bengale.

Ajoutons que des billets d'entrée (5 fr. et 10 fr. à la tribune d'honneur), sont dès à présent mis en vente aux *Messageries de la Presse*, (V^e Melin et Grasse), 7, rue des Quatre-Chapeaux, chez tous les libraires, coiffeurs, dans tous les hôtels, bureaux de tabac, cafés, restaurants, etc. Ces billets donneront droit à une entrée à l'Exposition.



NOTES D'HORTICULTURE

(Suite).

Nous allons bientôt assister au Concours du mois de juin.

Ce ne sera pas le plus intéressant ; car il arrive à l'époque où les premières fleurs de printemps commencent à se faner et où les floraisons d'été ne sont pas prêtes.

Pendant nous avons visité certains lots

qui présenteront un grand intérêt, soit en fleurs coupées, soit en plantes en pot.

Malheureusement la pluie d'orage a fait beaucoup de mal aux fleurs en plein air, et le grand jardin des roses en a pâti, pour les rosiers précoces, sans parler des ravages causés par les vers blancs, ces terribles rongeurs, dévastateurs de nos jardins.

Puisque nous parlons roses, empressons-nous d'annoncer que l'Association horticole lyonnaise et la Société d'horticulture pratique du Rhône ont délivré trois prix pour roses de semis à M. Guillot, le rosieriste si réputé dont nous avons entretenu nos lecteurs. Nous avons signalé deux magnifiques obtentions nouvelles que nous avons vues dans les serres de M. Guillot, ces récompenses, bien méritées, nous ont donné pleine raison. Voici les noms des nouveaux-nés, deux hybrides de thé qui seront plus tard au commerce : ce sont *Adine*, belle rose jaune nuancée, et *Charlotte Guillemot*, rose blanche.

Et, pour ne pas quitter les roses, allons chez M. Pernet-Ducher, route d'Heyrieux, 114.

Si vous êtes un peu connaisseur, le seul nom de M. Pernet-Ducher vous indique que nous sommes chez un spécialiste de la rose. Il est connu de tout le monde des rosieristes, et les roses *Ducher*, *Jean Pernet*, *M^{me} Pernet Ducher*, depuis longtemps dans le commerce, ont porté partout la réputation de la maison.

M. Pernet-Ducher expose, dans les deux jardins de l'Exposition, treize massifs de roses contenant environ mille variétés ; citons un massif de 300 rosiers tiges en collection, un autre de 300 rosiers en variétés d'élite, un massif de splendides roses, *M^{me} Caroline Testoud*, une de ses obtentions, splendide hybride de thé, ressemblant à la France et qui a obtenu un succès colossal aux États-Unis ; puis encore un massif de *Kaizerin Augusta Victoria*, hybride de thé, de provenance allemande, dont la beauté a trouvé grâce devant le chauvinisme français.

Citerons nous encore, parmi les enfants de la maison Pernet-Ducher, cette fameuse *Beauté inconstante* ou *Beauté de Lyon*, universellement réputée, *Marquise Lita de Breteuil*, *Hypolite Barreau*, *Amiral Avelane*, *Marchioness of Londonderry*, enfin cette belle *William Allen Richardson*, une obtention de M. Pernet-Ducher, dont M. Duvet a fait un si beau massif à l'exposition temporaire de mai.

Ces citations prouvent surabondamment la grande importance des cultures de M. Pernet-Ducher et la haute compétence de cet aimable horticulteur.

Allez visiter ses collections, route d'Heyrieux, parcourez ses belles pépinières, ce petit coin réservé où M. Pernet-Ducher, garde précieusement, loin des profanes ou des curieux, ces belles roses-mères si florifères, qui, chaque année lui donnent le germe abondant de ses semis, et vous reviendrez ravis de cette promenade et de l'accueil que vous y aurez rencontré !

**

Et, sans nous écarter de notre route, à deux pas d'ici, route d'Heyrieux encore, nous sonnons chez M. Carle, le spécialiste des œillets, que nous avons déjà cité.

Ah ! M. Carle n'est pas éclectique. L'œillet, et rien que l'œillet, le bel œillet remontant lyonnais, qu'il a adopté et dont il s'est fait une splendide couronne.

Aussi quelle merveilleuse collection que celle qui s'étend devant nos yeux ! Quel parfum, quelle richesse de forme et de coloris !

Avez-vous remarqué ce magnifique lot de 350 variétés exposé dans le jardin Jacquier ? Là, rien que des œillets-Carle, tous nés de ses semis et baptisés par lui.

Le mois prochain peut-être, si le soleil y met autant de bonne volonté que l'horticulteur, M. Carle exposera un splendide massif de D^r Poulet que nous avons vu à l'étude ; puis, en septembre, un massif hors-ligne, uniquement composé des dernières nouveautés, 300 variétés, non au commerce.

Comment s'étonner de cette richesse de collection quand on sait que M. Carle, qui correspond avec le monde entier, le fournisseur attitré d'œillets de tous les Rothschild de la création, fait chaque année plus de trente mille semis et de 200.000 boutures !

Aussi, ne compte-t-il plus les récompenses qu'il a obtenues ; c'est, en 1889, deux premiers prix, avec mention ; toute une série de médailles d'or des sociétés d'horticulture. Enfin, une médaille de vermeil, grand module, avec félicitations du jury, de l'Association horticole lyonnaise pour son semis du splendide œillet *Miss Moor*.

Avant de quitter M. Carle, recommandons à nos horticulteurs le merveilleux instrument, l'avertisseur thermométrique, que vous trouverez dans les serres de M. Carle et que vous n'avez encore rencontré nulle part ailleurs. Avec ça, pas de désagréable surprise, point de triste réveil. Vous pouvez laisser chauffer la serre et dormir tranquille. Le moindre écart de température vous est signalé, et s'il est trop brusque, si le garçon jardinier s'oublie ou chauffe trop, un carillon vient aussitôt réveiller le maître et lui signaler l'accident.

Ah ! je connais un brave ami, un spécialiste chez qui je vous ai promené, et que je ne vous nommerai pas, qui eut bien voulu avoir un avertisseur, quand la négligence d'un garçon lui fit perdre en une nuit toute une serre de nouveautés !

Maintenant, serrons la main à M. Carle, en lui donnant rendez-vous, au prochain concours temporaire.

(A suivre).

Pierre VIRÈS.



LE DAMOMEY

On sait que la subvention de l'Etat a permis la construction d'un quatrième Pavillon, dit des colonies africaines ; dans ce pavillon figurera en première ligne l'Exposition des établissements français du Bénin, rassemblés par les soins du général Dodds. Dix-sept caisses contiennent cet envoi, dont une partie fera retour, après l'Exposition, soit au musée ethnographique du Ministère des colonies, soit à la collection particulière du général. Elles sont arrivées avec le paquebot le *Thibet*, de la compagnie Fraissinet, ainsi que nous l'avons annoncé.

On peut diviser en trois grandes classes le contenu de ces caisses : la première contiendrait une série d'objets appartenant à l'ex-roi du Dahomey, le farouche Béhanzin ; la seconde est composée d'objets mobiliers divers servant à la parure, à l'ameublement, à la défense personnelle ; la troisième enfin renfermerait plus particulièrement l'Exposition commerciale : échantillons des produits naturels, échantillons des produits importés.

Dans la première catégorie, deux trônes sculptés, appartenant à Béhanzin, et accompagnés de divers bâtons, armes et attributs royaux, frapperont surtout l'attention. Il faut citer également quatre vases en faïence, vert et or, provenant des palais de l'ex-roi, et un vase en faïence argenté avec serpents en relief, de même provenance.

Le monarque sauvage se mettait bien, on le voit et sa contribution involontaire à l'Exposition de Lyon ne manquera pas d'en rehausser l'éclat et le pittoresque. On a pris également à cet infortuné souverain, deux parasols vraiment remarquables, et que pas mal d'européennes envieront quoiqu'ils aient dû abriter hospitalièrement une certaine quantité de beautés dahoméennes, distinguées par ce Louis XIV au petit pied.

Dans la seconde catégorie, on pourra revêtir

un mannequin d'un costume de guerrier dahoméen. La notice ne dit pas s'il a été ramassé sur un champ de bataille quelconque ou après une escarmouche obscure. Destinée des choses ! le tisserand nègre qui a fabriqué ce costume, orgueil de quelque gas noir, fier de sa force, ne se doutait pas qu'il avait l'honneur de travailler pour l'importation ! Non plus que l'armurier indigène dont l'industrie anonyme sera représentée par des sabres, des hachettes, des flèches recourbées, en métal. Il aura, sans le vouloir, travaillé pour la gloire et la postérité, et après avoir tant fait pour l'Exposition de Lyon et pour la splendeur du Musée des colonies, il ne sera peut-être même pas nommé officier d'Académie !

Parmi les objets que le Dahomey nous envoie d'une façon si bénigne, il y en a un qui ne manquera pas dans notre ville de provoquer la curiosité. C'est une attention délicate du général Dodds de nous l'avoir adressé. Ne cherchez pas : c'est un métier à tisser avec tous ses accessoires. Non pas un modèle, une réduction ou un métier fabriqué tout exprès pour les besoins de la cause. C'est bien un métier authentique, un métier qui a fait ses preuves. Le général Dodds, qui connaît les blancs, presque autant que les noirs, et se trouve politique aussi avisé que soldat vaillant, s'est bien gardé de ne pas le faire accompagner de toutes ses pièces d'origine. En l'espèce, ce sont des pièces d'étoffe, deux pagnes fins et dix pagnes ordinaires tous issus du métier. Il est dommage qu'on ne l'ait pas fait suivre de quelques « canuts » indigènes, propres à faire marcher le « bistenlaque ».

Cette partie commerciale de l'envoi du général Dodds est complétée par l'envoi de divers échantillons des différentes espèces de bois du pays, d'huile et d'amande de palme, de beurre de Karité et du café de Wydah : ceux qui ne détestent pas la cuisine à l'huile pourront se procurer une idée des festins dahoméens ; car y a là, on le voit, tous les ingrédients nécessaires à la fabrication d'un banquet à la mode de Béhanzin.

Ajoutons des échantillons d'étoffes ; trois couvertures, quinze pièces d'étoffes diverses ordinaires et quatre autres pièces de grande

RÈGLEMENT

PORTANT FIXATION DES

Heures d'Ouverture et de Fermeture DE L'EXPOSITION

DES ENTRÉES, DU PRIX DES ENTRÉES & DU CONTROLE GÉNÉRAL

ARTICLE 4. — Des Entrées à l'Exposition.

Auront droit à une entrée strictement personnelle :

- a) Les membres du Conseil municipal de Lyon ;
Les membres du Conseil général du Rhône ;
Les membres de la Chambre de commerce de Lyon ;
- b) Les exposants ;
Le personnel employé par les exposants et par le Concessionnaire ;
- c) Les gens de service ;
Sous les conditions indiquées aux articles suivants.

ARTICLE 5. — Cartes d'Exposants.

Il sera délivré à chaque exposant ou, à son défaut, à la personne qui le représente, une seule carte d'entrée permanente et gratuite.

Cette carte est personnelle. Elle ne peut être ni cédée ni prêtée sous peine de retrait, le tout sans préjudice des poursuites de droit.

Il est accordé aux associés de chaque exposant la faveur d'une carte d'exposant, au prix de 25 fr., qui jouira des mêmes droits que la première.

Toute carte d'entrée, à prix réduit ou d'abonnement, portera, reproduits par la photographie, les traits du titulaire et sera établie à ses frais et signée par lui.

Les cartes des exposants des Beaux-Arts seront délivrées conformément à l'article 15 du Règlement des Beaux-Arts.

L'exposant qui voudra se faire représenter devra adresser une demande à l'Administration de l'Exposition et se reconnaître responsable de la personne qu'il aura proposée et qui devra être agréée par l'Administration. Ces formalités remplies, il leur sera délivré une carte d'entrée personnelle au prix de 25 fr. et dans les conditions prévues à l'article précédent. Un agent d'exposants ne pourra avoir qu'une carte d'entrée, quel que soit le nombre d'exposants qu'il représente.

La carte portera le nom de l'exposant ou de

son représentant, le titre de la classe, la signature de l'exposant et sa photographie. Chacune de ces cartes sera extraite d'un registre spécial et aura un numéro d'ordre ; elle portera le timbre de la mairie.

La carte d'exposant est valable pour toute la durée de l'Exposition, à l'exception des personnes dont l'exposition n'est que temporaire et dont la carte ne sera valable que pendant la durée limitée de cette exposition.

ARTICLE 6. — Cartes du Personnel.

L'exposant pourra, pour les besoins de son exploitation, employer le personnel et les gens de service qui lui seront nécessaires ; il devra fournir la liste complète de toutes les personnes qui devront être agréées par l'Administration générale, pour le nombre, et il sera délivré à chacune d'elles un jeton de service pour entrer dans l'Exposition. Les exposants devront faire connaître, dans les vingt-quatre heures, tout changement survenu dans leur personnel.

Les exposants sont tenus de se conformer aux dispositions qui seront prises au sujet de ces entrées, et sont responsables de leurs agents ; si des fraudes étaient commises, ils seraient passibles de poursuites, et toutes les cartes de service leur seraient supprimées pour la durée de l'Exposition.

(A suivre.)

dimension. Ces étoffes avaient été commandées par Behanzin. Il les destinait à l'ornement du palais qu'il avait fait construire peu de temps avant l'expédition et auquel il avait donné le nom de Gimé. *Sic vos non vobis*. Ce palais de Gimé n'est plus qu'une « gimère » ; il ne verra jamais qu'à l'état de rêve les tentures qu'on lui destinait.

Le point important, c'est que ces étoffes sont presque toutes de provenance allemande. Une note explicative, rédigée par les soins du général Dodds, indique la provenance, l'acquit et l'usage. Il y va maintenant de la sagesse et de l'habileté de nos commerçants de s'emparer définitivement du débouché que les armes victorieuses de nos soldats leur ont ouvert. C'est à nous d'achever la conquête pacifique du Dahomey et de justifier par la civilisation et les bienfaits du commerce nos droits que la

force militaire est capable de créer, mais non de maintenir.



LE PAVILLON DES FORÊTS

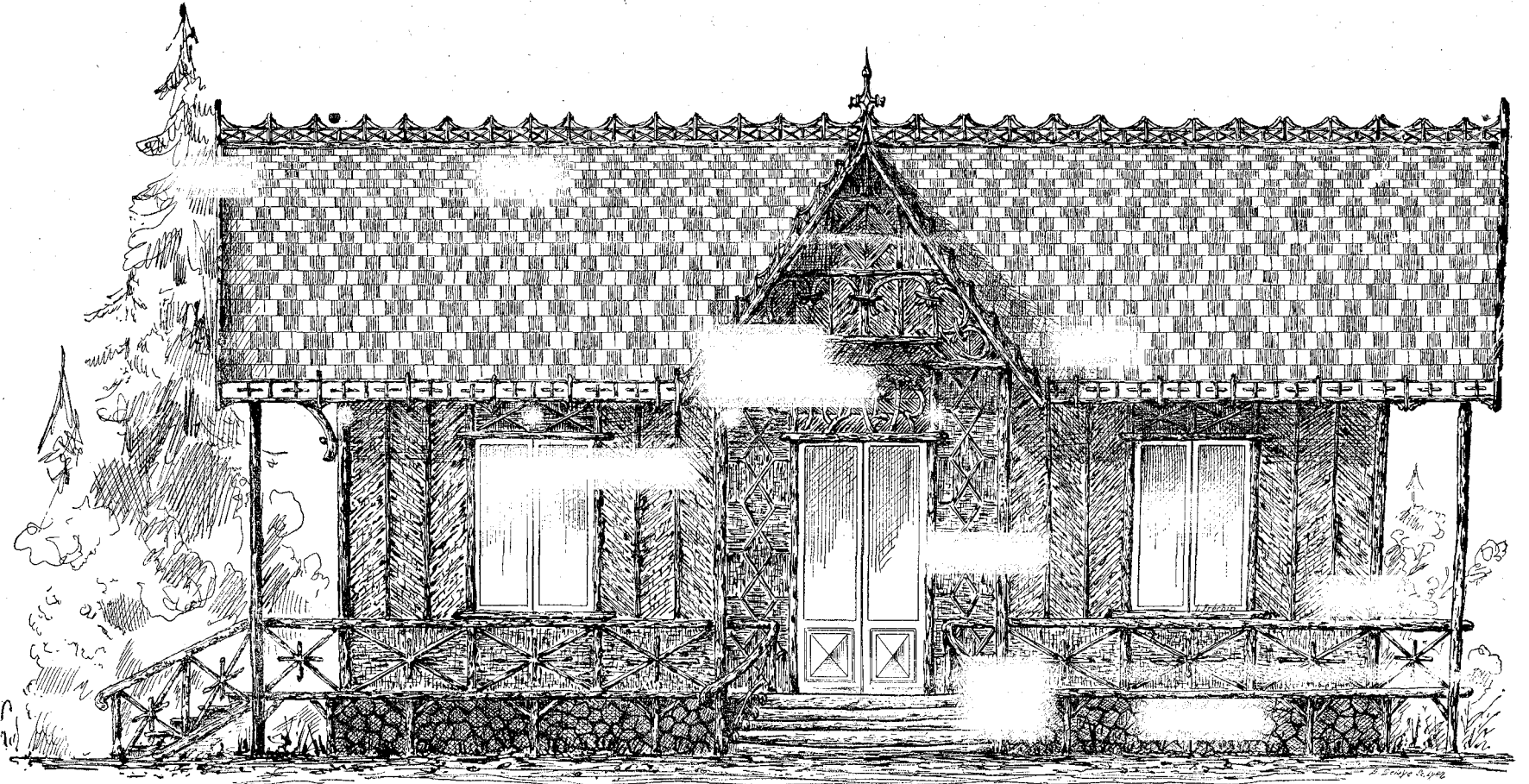
Nous avons, dans un de nos derniers numéros, donné un aperçu, trop rapide, de l'exposition des forêts.

Aujourd'hui, nous sommes heureux d'en offrir deux croquis à nos lecteurs. Nous devons même reconnaître que ces croquis sont loin de rendre l'idée artistique, le fini d'exécution de l'œuvre ; car nous avons été forcés de le faire exécuter sur un projet avant la lettre, projet qui a été forcément modifié, au fur et à me-

sure de la construction, par le génie inventif, l'éclosion spontanée du dessin décoratif. Car M. Sauvage, l'aimable inspecteur des eaux et forêts, à qui est dévolue la lourde tâche de mener à bien cette exposition, a laissé libre carrière aux artistes boiseurs qu'il avait amenés avec lui. C'est ainsi que le toit du pavillon ne ressemble en rien aujourd'hui à la marqueterie savante que vous trouvez dans les croquis.

Le revêtement du toit se compose aujourd'hui d'un assemblage parfait d'écorces de sapin et de noyer, qui produit l'effet le plus artistique, en donnant en même temps une résistance et une solidité à toute épreuve.

Les mousses, les lichens se donnent rendez-vous sur cette carapace ; et le soleil qui se joue sur ces tuiles rustiques a des irradiations d'or sombre et d'argent qui éblouissent.



Tout autour, se promène une galerie en branches non écarriées, qui révèle chez ses auteurs un goût artistique parfait.

Enfin, l'auvent, au fond de sapin verni, se couvre, à l'intérieur, d'une toile d'araignée, si ténue, si légère, en bouts de fagots de hêtre, qu'on la dirait ciselée. C'est un pur chef-d'œuvre.

Nous n'insisterons pas davantage sur cette construction rustique, sur ces panneaux d'essences si diverses et de dessins si capricieux. Le bois en fait toute la garniture ; frontons et conduites d'eaux disparaissent sous les écorces. On dirait d'une hutte d'homme préhistorique, avec l'art en plus.

Avant de pénétrer à l'intérieur, jetons un coup-d'œil, au dehors, sur ces troncs de toutes essences, bouleaux, hêtres, aulnes, sapins ou chênes. Tout le monde forestier du Jura jusqu'aux Pyrénées, des Alpes jusqu'aux Cévennes y est représenté.

Admirons, en passant, ces belles pépinières de semis et de boutures qui donnent toute la gamme de nos reboisements. Autour du pavillon va courir un jardin alpestre, exposant toute la flore des montagnes, depuis les ro-

dhodendrons, aux fleurs roses, jusqu'à l'edelweiss, la reine des sommets neigeux.

Le chalet se compose de trois salons principaux. A droite, la faune des montagnes, les destructeurs des forêts : le loup, le renard, la belette, le putois, le blaireau, la marthe, l'hermine du pays, à la blanche fourrure, sujet très rare, le chat sauvage, cet animal féroce, la loutre, cette bête semi-aquatique, aux pieds palmés, dévorant un poisson des lacs montagneux.

Puis les oiseaux, une famille de coqs de bruyère, un cygne sauvage, tué aux environs de Chalon-sur-Saône, etc., etc.

Au milieu du pavillon, un salon réservé aux plans forestiers. Là vous trouverez des vues de reboisements, avec les photographies des montagnes et des torrents, avant, pendant et après le reboisement.

Une immense vue de la catastrophe de Saint-Gervais, etc., etc..... le tout du plus vif intérêt.

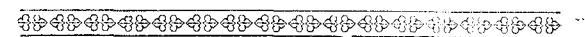
Dans le salon de droite, sont les applications des bois à l'industrie ; on peut y voir des réductions en bois de fruitières des Alpes, de maisons de forestiers, des berceaux en bois

que nos montagnards font à coups de haches, deux croix en bois sculpté au couteau, véritable chef-d'œuvre de dentelure et de patience d'un pâtre alpin.

Nous n'en finirions plus, si nous voulions décrire, par le menu, cette intéressante exposition.

Nous y renvoyons nos lecteurs, qui trouveront, auprès de Monsieur Sauvage, l'accueil le plus aimable, et un savant forestier des plus érudits.

Pierre VIRÈS.



ÉCHOS

DE L'EXPOSITION

Mesure d'Ordre à l'Exposition

M. le Préfet du Rhône vient de faire afficher sur les murs de la ville l'arrêté suivant :

ARR. 1^{er} — Il est interdit de fumer dans les bâtiments et locaux affectés à une exposition ; demeurent exceptés les cafés, restaurants, bars et autres établissements analogues.

ART. 2. — On ne pourra pénétrer dans ces bâtiments et locaux avec des chiens; ceux qui circuleront dans l'enceinte de l'Exposition devront être constamment tenus en laisse.

ART. 3. — La circulation des vélocipèdes est interdite dans l'enceinte de l'Exposition en dehors du Vélodrome; les vélocipédistes qui voudront prendre part à des courses devront conduire leurs machines à la main.

ART. 4. — Il est interdit au public de sortir des allées pour pénétrer dans les pelouses et les jardins.

ART. 5. — La vente des tickets d'entrée à l'Exposition ne pourra avoir lieu dans un rayon de 50 mètres aux abords des portes donnant accès dans l'enceinte.

ART. 6. — Il est interdit de vendre dans l'enceinte de l'Exposition des bibelots, étoffes ou objets quelconques en dehors des boutiques.

ART. 7. — Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-ver-

baux et les contrevenants traduits devant les tribunaux compétents.

**

Les Cartes de personnel.

MM. les Exposants et Chefs d'établissement sont invités à se présenter au bureau de l'Exposition, place des Légionnaires, pour donner la liste exacte du personnel qui leur sera nécessaire pendant la durée de l'Exposition.

Le service régulier des Cartes de personnel sera appliqué à partir du dimanche 27 mai.

MM. les Exposants et Chefs d'établissement sont donc invités à faire régulariser leur situation, en ce qui concerne le service de ces cartes, avant cette date.

Le bureau des cartes sera ouvert chaque jour, de 9 heures à 11 heures et de 2 heures à 4 heures.

**

Éclairage de la Coupole.

Les essais de réglage de l'illumination de

la Coupole sont terminés et les résultats en sont merveilleux.

L'Exposition de Lyon tient le record de l'éclairage électrique; l'immense vaisseau avec ses arêtes métalliques piquées de 7.000 perles lumineuses produit un décor féerique et que rien ne peut égaler.

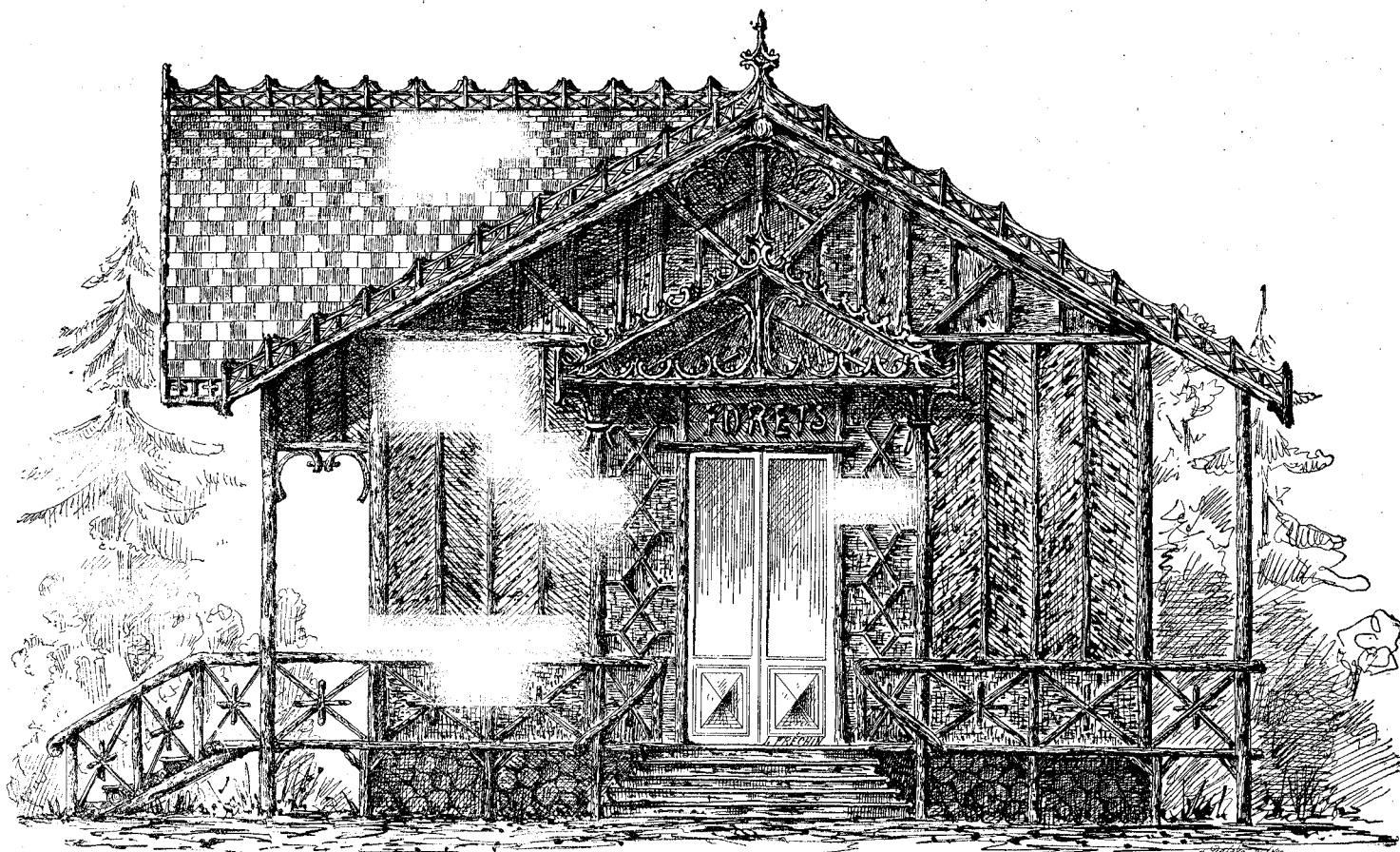
Cet éclairage sera inauguré Dimanche et pour la première fois la Coupole resplendira de tous ses feux.

**

Service du Contrôle.

Nous, Maire de Lyon, Commandeur de la Légion d'honneur, Officier de l'instruction publique,

Vu le cahier des charges de l'Exposition de 1894, autorisé, par décret de M. le Président de la République, en date du 22 décembre 1892, et notamment les articles 50 et 78 du cahier des charges.



Considérant qu'il est nécessaire d'installer, dès maintenant, l'un des agents du contrôle prévus par le § 2 de l'article 78 précité,

ARRÊTONS :

M. Dulac (Pierre-Angel) est nommé contrôleur des recettes et des dépenses de l'Exposition, sous les ordres du Délégué municipal.

Le Maire de Lyon,
D^r GAILLETON.

Exposition d'Agriculture.

Le groupe X du Comité d'organisation s'occupe activement d'assurer l'organisation des concours d'animaux reproducteurs qui vont être préparés pendant l'Exposition. Nous donnerons prochainement sur cette organisation des détails complémentaires; voici, pour aujourd'hui, les renseignements officiels que nous avons pu recueillir :

Le premier concours aura lieu du 13 au 18 août; il concerne les races laitières de l'espèce bovine.

Le deuxième concours, spécial aux races de boucherie et aux races aux aptitudes mixtes, se tiendra du 29 août au 3 septembre.

Le troisième concours, réservé aux animaux de l'espèce ovine, aura lieu du 12 au 17 septembre.

Enfin le quatrième concours, relatif à l'espèce porcine et aux animaux de basse cour, commencera le 26 septembre, pour finir le 1^{er} octobre.

Ecole supérieure de commerce.

Le jury du concours Aynard informe les membres de l'Association qu'une somme de 500 fr. est affectée au concours pour 1894. Les manuscrits devront être remis au président de l'Association avant le 1^{er} novembre 1894. Les concurrents pourront traiter à leur choix l'un des sujets suivants :

I. *Etude sur l'Exposition de Lyon.* — Les concurrents pourront se borner à étudier une ou plusieurs industries, un groupe ou une classe. Ils devront signaler les progrès accomplis et tirer de leur étude des conclusions d'intérêt général.

II. *Etude sur l'Exposition coloniale de Lyon.* — Le développement des colonies et pays de protectorat français, leur état actuel, leur avenir, au point de vue agricole, industriel et commercial.

Est-il vrai que le développement économique de nos sociétés modernes tende à la constitution de classes riches et de classes pauvres et à l'effacement des classes intermédiaires?

**

Les Arrêts des Tramways.

Le préfet du Rhône vient de prendre, au sujet des stations des tramways électriques d'Oullins, une mesure que nous voudrions

voir s'étendre à toutes les autres lignes de la ville. Elle donnerait entière satisfaction aux voyageurs.

Dorénavant, sur la ligne d'Oullins, les voitures ne s'arrêteront qu'aux stations suivantes :

Place Grolier, rue des Remparts-d'Ainay, rue Condé, cours du Midi, cours Suchet, Abattoirs de Perrache, rue Ampère, octroi de Lyon, pont de la Mulatière, Oullins, chemin des Chassagnes, pont d'Oullins, rue Fleury, rue Voltaire, station terminus.

Les arrêts facultatifs sont supprimés.

**

Aux Bibliophiles.

Les bibliophiles qui voudraient bien faire figurer les ouvrages d'origine lyonnaise qu'ils possèdent dans l'Exposition rétrospective de l'Imprimerie lyonnaise, sont instamment priés d'en informer, sans retard, M. Storck, 78, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Ces livres seront l'objet des plus grands soins et assurés contre l'incendie. Leur provenance sera indiquée sur des étiquettes jointes à chacun d'eux et sur le catalogue.

**

Avis aux Membres de l'U. V. F.

Le personnel consulaire de l'U. V. F. de la 21^e région, informe les membres individuels

de l'U. V. F. qu'à partir de ce jour et sur la présentation de leur carte de 1894, ils bénéficieront des réductions accordées aux membres des Sociétés lyonnaises sur le vélodrome de la Tête-d'Or et sur le vélodrome de Lyon, route de Genas.

**

Le Pavillon Tunisien.

Il vient d'être publié, par les soins de la Régence de Tunis, un catalogue complet des objets qui trouveront place à l'Exposition, dans le pavillon tunisien. L'exposition du pavillon tunisien se propose un double but :

1° Faire connaître aux commerçants français les produits qu'ils peuvent tirer de la Tunisie, et aux émigrants les produits qu'ils peuvent aller y exploiter ;

2° Faire connaître aux industriels français les produits que leurs concurrents étrangers introduisent sur le marché tunisien et qu'ils peuvent se proposer de fabriquer de leur côté.

Elle se divise donc naturellement en deux parties. La première est consacrée aux marchandises d'exportation. On y a rassemblé des échantillons de tous les produits naturels ou fabriqués, propres à la Tunisie.

La seconde est consacrée aux marchandises d'importation.

La décoration des murs du pavillon a été faite en vue de représenter les progrès accomplis en Tunisie depuis l'établissement du protectorat français. Deux plans indiquent l'état de Tunis en 1881 et en 1894. Deux autres, l'état de Sousse en 1881 et en 1893. Un autre, l'état de Sfax en 1894 avec le port qui y est en construction. Un autre, l'état de Bizerte en 1894 avec le port et la nouvelle ville en construction. Une carte de la région de Bizerte l'accompagne. Une grande carte de la Tunisie porte marquées en rouge les propriétés achetées par des Français et dont l'étendue s'élève actuellement à 412.200 hectares. Elle est accompagnée de petites cartes indiquant les plantations de vignes et d'oliviers qui existent actuellement dans la Régence.

Les plantations d'oliviers faites dans les environs de Sfax font l'objet d'une dernière carte plus développée.

Une grande toile panoramique représente la ville de Tunis et le paysage environnant. Trois peintures, obligeamment prêtées par la Compagnie du Port, sont consacrées à la ville de Bizerte. Enfin, douze cents photographies, réunies par le service des antiquités et des arts, offrent la collection des vues de toutes les curiosités qui peuvent attirer en Tunisie les touristes, les artistes et les savants.

**

L'Art oriental.

Au risque de commettre une indiscretion, nous pouvons déjà dire que l'exposition de l'art oriental ne laissera rien à désirer et qu'elle dépassera même toutes les prévisions, tant par son importance que par la variété des objets de premier intérêt ou de première curiosité qu'elle offrira à ses visiteurs.

L'honneur en revient sans conteste à ses habiles organisateurs : M. Georges Marye, investi des fonctions difficiles de commissaire, et M. Joseph Bourgeot, le sympathique sculpteur lyonnais, qui, en sa qualité de commissaire-adjoint, a apporté à cette œuvre capitale le concours de sa haute compétence artistique.

Ajoutons que les principaux collectionneurs de Paris et de Lyon ont tenu à figurer, par les plus beaux spécimens de leurs collections, dans cette mise en lumière et en évidence des trésors de l'art oriental. Parmi les premiers, nous voyons figurer :

MM. le prince Basilewki. — Gabriel Bonvalot. — Le peintre Makowsky. — Pusgulian. — Quasnika. — Masson. — Paul Nadar. — Héloüis. — Deek. — Maciet. — Stanislas Baron. — Giraud. — Bal. — Robert. — Edouard Blanc. — G. Martin. — M^{me} Pauline Savari. — Boilène. — Ed. Garnier. — H. Saladin. — Duseigneur. — Chevalier. — Bing. — Lemire. — Binder. — Ch. Manheim. — Ed. Bal. — Jourdeuil. — D^r Bouillet.

Sur la liste des collectionneurs lyonnais, qui est encore loin d'être complète, nous trouvons les noms de :

MM. Edouard Aynard. — Ulysse Pila. — Mangini. — Gillet — Guimet. — Camille Bellon. — Dambmann. — Ozier. — Font. — Holstein. — Riboud. — D^r Lortet. — M^{me} veuve Bourgeot. — Vve Genin. — Ruest.

**

Caravane algérienne.

M. Depont, attaché au cabinet du gouverneur général de l'Algérie, est arrivé à Lyon avec une caravane d'indigènes de Morsott, comprenant huit chameaux, un mehara et deux tentes complètes destinées à figurer à l'Exposition de Lyon.

**

Au Restaurant Français

Le Restaurant Français, construit sur le lac de la Tête-d'Or, vient d'être inauguré par un splendide banquet de 120 couverts, où se trouvaient réunis les amis de M. et M^{me} Mille, les autorités, les représentants de la presse lyonnaise et de la presse parisienne et un certain nombre d'exposants

Un menu exquis a mis les convives en belle humeur et au champagne plusieurs toasts ont été portés par MM. Bessières, conseiller municipal, Paul Rochex, chef de cabinet du Maire, et Raoul Cinoh, au nom de la presse lyonnaise.

Pour clore la série, notre confrère Léo Lefebvre, correspondant du *Journal*, de Paris, a porté le toast suivant :

« Messieurs,

« Au nom de la presse parisienne, je lève mon verre à la prospérité de l'Établissement que nous venons d'inaugurer et je souhaite à M. Mille, notre aimable amphytrion, une jolie moisson des charmants billets bleus qui portent son nom ».

Pendant le banquet, une excellente Fanfare et le Rally-Cor lyonnais ont exécuté plusieurs morceaux et cette attention délicate a été très appréciée.

Par sa situation unique et pittoresque, le succès du Restaurant Français est assuré.



L'ÉCONOMIE SOCIALE

Plusieurs lecteurs du *Lyon-Exposition* me font remarquer que je ne parle plus de l'exposition d'Economie sociale et me demandent si réellement elle existe.

Oui elle existe, nous lui rendons visite bien souvent ; chaque jour nous déposons notre modeste ticket d'entrée au tourniquet, car nous ne comptons pas au nombre des privilégiés qui passent par la porte de service, nous allons visiter l'installation des trois sections qui composent l'exposition du groupe II, vingt minutes après, nous sortons du parc pour vaquer à nos affaires. Chaque fois nous sortons profondément étonnés de la lenteur avec laquelle cette installation se fait ; depuis le 28 avril, veille de l'ouverture officielle, on a placé 5 ou 6 tableaux. L'exposition, retour de Chicago depuis le 10 avril, n'est pas encore complètement installée. Qu'attend-on pour la mettre en place ? Qu'attend-on pour installer les planchettes sur lesquelles on déposera les nombreux volumes empilés pêle-mêle dans des caisses ; et les tables de travail pour ceux qui désirent visiter avec fruit cette exposition ?

Si on continue avec cette sage lenteur, M. Carnot trouvera l'exposition d'Economie so-

ciale inachevée le 24 juin. Il nous souvient, cependant, que M. E.-O. Lami nous déclarait, au commencement du mois d'avril, que cette partie de l'Exposition lyonnaise qui avait failli ne pas exister, serait la seule prête à l'ouverture. Il le disait parce qu'il le croyait, parce qu'il s'intéressait beaucoup à l'Economie sociale.

Mais alors, d'où proviennent ces retards ? Qui est chargé de diriger et de surveiller cette installation ? Nous serions heureux d'être fixés et de pouvoir rassurer nos lecteurs.

Georges AUBER.



RÉUNIONS & CONGRÈS

Congrès des Syndicats agricoles.

A l'occasion de l'Exposition, de nombreux congrès seront réunis dans notre ville, notamment ceux de la viticulture, de l'agriculture et de la coopération ; le congrès des syndicats agricoles avait sa place toute marquée à cette époque. Il pourra avoir lieu très probablement au milieu du mois d'août prochain.

Ce congrès, dû à l'initiative de l'Union du Sud-Est, n'entraînera, pour les syndicats adhérents, aucune responsabilité dans les dépenses d'organisation.

Déjà M. Le Trésor de la Rocque en a accepté la présidence d'honneur.

Le congrès aura une durée de trois journées, avec l'ordre du jour suivant : 1^{re} journée : les Syndicats agricoles ; 2^e journée : les Sociétés coopératives agricoles ; 3^e journée : le Crédit agricole.

**

Concours Musical.

La Commission de séjour informe Messieurs les Hôteliers et Restaurateurs qu'ils ne doivent remettre leurs offres qu'à Messieurs les commissaires généraux et inspecteurs de leur arrondissement, munis de leur carte d'identité, signée du Président de la commission.

2^e Liste des Sociétés adhérentes.

Orphéon de Bernis (Gard). — Chorale de l'Echo de l'Ozon, à Saint-Symphorien-d'Ozon (Isère). — Fanfare de St Forgeux (Rhône). — Société musicale de Digoïn (Saône-et-Loire). — La Renaissance de Givry (Saône-et-Loire). — Les Enfants de Jumeaux (Puy-de-Dôme). — Philharmonique avignonnaise. — Echo de Fontaine-Française, de Savigny-lès-Beaune. — Chorale la Persévérante de Valentigney (Doubs). — Fanfare de Gergy (Saône-et-Loire). — Fanfare des Sapeurs-Pompiers d'Annonay (Ardèche). — Fanfare de Givry (Saône-et-Loire). — Société Philharmonique de Chalon-sur-Saône. — Fanfare de Bourgneuf-Mercurey (Saône-et-Loire).

Philharmonique de Pont-Saint-Esprit (Gard). — Union musicale de Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or). — Lyre Narbonnaise de Narbonne (Aude). — Chorale l'Espoir de Certe. — Fanfare de la Montagne de Soucieu-en-Jarrez. — Fanfare des Vignerons de Fleurie (Rhône). — Union Bressane de Bourg (Ain). — Cécilienne Stéphanoise de Saint-Etienne (Loire). — Orphéon de Vourey (Isère). — Fraternité de Dasle (Doubs). — Enfants de Jouvence de St-Gengoux-le-National. — La Haute-Bresse de Saint-Trivier-de-Courtes (Ain). — Bourguignonne de Dennevy (Saône-et-Loire). — Société Philharmonique de Panissières (Loire). — Les Enfants de Bavans (Doubs). — Harmonie Aptésienne d'Apt (Vaucluse). — La Patriote de Digoïn (Saône-et-Loire). — La Chasse de Tignieu-Janneyrieux. — La Concorde de Beaunçon. — Fanfare de Bourg-de-Thizy. — Fanfare de Saint-Genis-d'Aoste. — Union Marinère de Vernaison (Rhône).

Orphéon Narbonnais de Narbonne. — Orphéon Spinalien d'Épinal. — Union instrumentale de Tassin-la-Demi-Lune. — Philharmonique de la Seyne (Var). — Chorale de la Tulloise de Tulle. — Fanfare de Vénissieux (Rhône). — La Saint-Hubert de Vif. — Chorale la jeune France de Toulon (Var). — Avant-Garde républicaine de Capestang. — Chorale la Muse de Genève. — Fanfare de Dijon. — Les Enfants de la Ribeyre de Lavoûte-Chilhac. — Enfants du Jura de Dôle. — Fanfare d'Artemare (Ain). — Orphéon de Cérêt (Pyrénées-Orientales). — Fraternelle de Verdun-sur-Doubs (Saône-et-Loire). — Fanfare républicaine de Saint-Donat (Drôme). — Orphéon l'Écho de Nice. — Orphéon de Saint-Ismier. — Rallye Marseillais. — Les Enfants de Clermont-l'Hérault. — Fanfare de trompes de Beaune. — Chorale la Vauverdoise de Vauvert (Gard).

(A suivre).

**

Congrès National d'Assistance

On sait qu'un congrès national d'assistance doit se réunir à Lyon, du 26 au 30 juin 1894; les questions les plus importantes, relatives à l'assistance publique, et aussi à l'assistance privée, doivent y être traitées par les personnes les plus compétentes.

Les administrations hospitalières, les Sociétés scientifiques, les Facultés, les corporations, les syndicats, etc., sont invités à prêter leur concours à cette œuvre et à s'y faire représenter par des délégués.

L'administration des chemins de fer de l'État et les Compagnies de chemins de fer du Nord, P. L. M., d'Orléans, de l'Est, de l'Ouest et du Midi, ayant consenti, en faveur des personnes qui auront adhéré au congrès national d'assistance ayant le 31 mai, une réduction de 50 pour 100 sur le prix du voyage que les congressistes devront effectuer pour se rendre à Lyon, le comité d'organisation invite à lui faire connaître, le plus tôt possible si l'on désire bénéficier de cette faveur, et, dans ce cas, quelle est la gare par laquelle on compte prendre le chemin de fer pour venir à Lyon.

Un bulletin qu'on aura à présenter au guichet de la gare de départ, sera alors adressé par les soins du secrétaire général.

Le congrès tiendra ses séances à l'Hôtel de Ville, place des Terreaux, dans les locaux que la municipalité de Lyon met gracieusement à sa disposition.



COURRIER DES EXPOSITIONS

Un syndicat agricole en Annam.

Le service de l'Exposition permanente des colonies signale le développement que tend à prendre la production agricole en Annam. De Quinhon, on commence à exporter du riz en France; de Tourane, du thé et de la soie. Aux alentours de ce dernier port, on crée des plantations de café et de poivre, de thé et de cacao.

En vue de faciliter le placement des produits du pays et de créer un courant d'affaires commerciales entre l'Annam et la France, planteurs et exportateurs viennent de se syndiquer, à l'exemple de ce qui s'est fait au Tonkin.

Le syndicat, qui a son siège à Tourane, compte actuellement dix-sept membres, actifs ou adhérents, habitant Tourane ou les environs; il acceptera des membres adhérents, hors de l'Annam, aux cotisations réduites de 4 piastres par an pour l'Indo-Chine et de 10 fr. par an pour la métropole.

Exposition de Luxembourg (1894).

Le gouvernement grand-ducal se propose d'organiser, à Luxembourg, pendant les mois d'août et de septembre de l'année courante, une *Exposition du travail* qui durera quatre à six semaines et à laquelle pourront prendre part les industriels, les artisans et les ouvriers et, en général, tous les intéressés luxembourgeois et étrangers.

Les objets exposés seront répartis dans les groupes suivants :

I^{er} groupe : Machines motrices. — 1. Moteurs à vapeur. — 2. Moteurs à gaz. — 3. Moteurs à pétrole, à benzine. — 4. Moteurs électriques. — 5. Moteurs hydrauliques. — 6. Moteurs à air, à vent. — 7. Moteurs à poids et moteurs à ressort.

II^e groupe : Outils et machines-outils. — 1. Travail des métaux. — 2. Travail du bois. — 3. Travail de la pierre et des terres. — 4. Industrie textile. — 5. Papeterie et Imprimerie. — 6. Professions des aliments et objets de consommation. — 7. Instruments ou machines à écrire, à dessiner, appareils de mesure et d'observations.

III^e groupe : Machines auxiliaires. — 1. Pompes, ventilateurs, presses. — 2. Horlogerie. — 3. Appareils de levage. — 4. Machines et installations électriques. — 5. Organes de machines, ustensiles, appareils de sûreté.

IV^e groupe : Exposition d'ensemble et de fabrications spéciales. — Fabrication d'objets de consommation, tels que cigares, cigarettes, gants, etc., ainsi que le travail de divers matériaux.

V^e groupe : Produits fabriqués ou finis. — 1. Produits en métal. — 2. Produits en verre, en pierre, en terre. — 3. Produits en bois. — 4. Cuir. — 5. Matières textiles. — 6. Matériaux divers.

VI^e groupe : Produits en cours de fabrication ou produits intermédiaires et produits bruts. — 1. Matériaux inorganiques. — 2. Matériaux organiques.

VII^e groupe : Publications et ouvrages sur les industries et les métiers.

Le prix de location est fixé, par mètre carré, à 10 fr. pour surface de sol ou de table dans le bâtiment de l'exposition; à 5 fr. pour surface de mur dans le bâtiment de l'exposition; à 8 fr. pour surface de sol ou de table dans les halles couvertes du bâtiment de l'exposition; à 4 fr. pour surface non couverte.

La redevance de force motrice est fixée à 4 fr. 25 c. par jour et par 1/4 cheval-vapeur.

Les demandes d'admission doivent être adressées au comité de l'Exposition du travail à Luxembourg, hôtel du Gouvernement.

Exposition coopérative de Bucharest (1894).

Les sociétés coopératives roumaines organisent cette année, à Bucharest, leur 4^e exposition, qui sera ouverte le 26 août et close le 12 novembre 1894. Cette exposition comprendra une *section internationale*.

Les demandes de renseignements et d'admission doivent être adressées à M. D. C. Boutcoulescou, rue Clementza, n° 11 bis, à Bucharest (Roumanie).

Exposition de Strasbourg (1895).

On annonce l'ouverture d'une *exposition industrielle* à Strasbourg, du 15 mai au 15 oc-

tobre 1895, sur les terrains attenant à l'Orangerie

Ne seront admis à cette exposition que les produits fabriqués en Alsace-Lorraine, dans le grand-duché de Bade et dans la Bavière rhénane.



LES COURSES DE LYON

EN attendant sa grande réunion habituelle du mois de juin, la Société des Courses de Lyon a eu l'excellente idée de nous offrir une première fête hippique, dans la louable pensée, évidemment, de combler le vide laissé par la disparition du champ de courses de Bonneterre. On ne peut que l'en féliciter, et nous devons même joindre à notre compliment le regret que la température douteuse de la journée ait empêché nos concitoyens de se rendre en aussi grand nombre qu'il était permis de l'espérer à cette intéressante fête sportive.

La réunion n'en a pas moins été assez animée, et les diverses épreuves, dont quelques-unes ont réuni de jolis champs, ont été au point de vue du sport très satisfaisantes.

Le terrain était lourd pourtant, dans les parties non gazonnées de la piste, par suite des pluies. Une légère ondée est même survenue, vers trois heures et demie, au moment où la seconde épreuve allait être courue; elle n'a pas duré, et si, plus tard, le ciel s'est assombri, de façon à faire craindre un orage sérieux, on en a été quitte pour l'appréhension; et la journée s'est terminée sans encombre.

Deux accidents se sont produits, qui n'ont, d'ailleurs, pas eu de suites :

Le premier, au moment où Crécy faisait son galop d'essai dans la première course. Sanders en a été quitte pour une chute qui ne l'a pas empêché de figurer dans une course postérieure.

Le second, dans le steeple-chase militaire, M. Bezard, qui montait Steinkerque, a roulé sous son cheval, au saut du mur en terre. On l'a cru un moment très sérieusement atteint; le cheval s'étant abattu sur lui; il s'en est heureusement tiré sans autre mal qu'une commotion passagère et il a pu se rendre sur ses jambes à l'ambulance.

Parmi les notabilités présentes, nous avons remarqué :

M. Rivaud, préfet du Rhône, accompagné de Mme Rivaud, en élégante toilette tabac, avec devant bleu ciel et chapeau marron garni de fleurs; Mme la générale Voisin, en toilette mauve, garnie de dentelles, capote ornée de roses; Mlles Voisin, en jolis costumes à rayures roses et blanches;

MM. les généraux Faugeron, de Lignières, d'Orcet, de Pierrebourg, Massiet, Godfroy; le colonel de Geffrier, chef d'état-major du quatorzième corps d'armée; M. Rouillet, procureur de la République; M. Salvetat, sous-préfet de Villefranche; M. le colonel Santelli;

M. Gravier, secrétaire général; M. et Mme Bianchini; M. Chevillard, adjoint au maire de Lyon, et Mme Chevillard; M. Jossier, conseiller de préfecture, et Mme Jossier, portant une jolie toilette soie à petits damiers, chapeau marron garni de myosotis; M. le commandant

de Montangon, Mme et Mlle de Montangon, cette dernière en toilette crème; M. Delormel, commandant de gendarmerie, et Mme Delormel; M. Emile Letourneur;

MM. Saulnier, président de la Société des Courses de Lyon; Auguste Giraud, ex-président de la Société hippique de Lyon; de Quinmont, directeur des haras de Cluny, etc.

Il va de soi que les nuages inquiétants qui avaient plané toute la matinée dans le ciel ont retenu nombre d'élégantes qui se proposaient d'arborer quelques-uns des chefs-d'œuvre que la mode crée pour elles à chaque saison. Néanmoins, beaucoup de Lyonnaises ont su s'armer de courage et ont risqué sous les ondées des toilettes nouvelles. Le coup-d'œil qu'offrent les couleurs chatoyantes des costumes féminins est l'agrément par excellence des champs de courses; aussi est-ce toujours avec plaisir qu'on revoit la pelouse du Grand-Camp et l'enceinte du pesage sillonnées de jolies toilettes.

Les fantaisies de la mode ont ramené les fleurs comme ornement dans les coiffures; on les accompagne parfois d'un oiseau, mais les modistes ont soin, en ce cas, de le dissimuler gentiment, comme en un nid, dans un nœud de rubans; l'ensemble de tout cela est très gracieux et donne aux chapeaux des dames un cachet spécial. Quant aux étoffes, on porte beaucoup de petites soies à damiers ou de couleur; le tulle cependant semble détrôner les étoffes légères; on l'associe également aux ornements du chapeau, il est alors toujours assorti aux couleurs de la robe.

Parmi les costumes remarquables, citons :

Dabord le Chapeau-Coupole, haute fantaisie, d'une de nos premières modistes lyonnaises, en paille mordorée, imitant une gracieuse coupole. Tout est aujourd'hui à la Coupole. Elle était, du reste, portée par une élégante très remarquable.

Puis une toilette de jeune fille, simple, mais faisant un charmant effet : robe en tulle et satinette bleu pâle; grand chapeau paille orné d'une plume blanche;

Une toilette plissée accordéon, gris-bleu, manches bouffantes; chapeau paille, genre miss Helyett, blé vert, orné d'un nœud de rubans de même couleur;

Une toilette soie glycine, manches bouffantes; corsage veste garni de broderies crème; chapeau paille maïs, garni de tulle glycine et neige;

Un joli costume bleu marine, corsage relevé sur le devant par des broderies crème, tour de cou très montant, en velours rose flamand, retenu sur le côté par une grosse agrafe saphir et brillants; chapeau paille tabac, orné d'un nœud de velours vert lumineux, retenant sur le devant un oiseau aux ailes déployées;

Un costume soie grise, simple à la fois et très distingué; jupe garnie au bas d'une ruche; chapeau paille orné d'un bouquet de violette et de deux plumes de corbeau posées en antennes;

Une toilette aubergine, manches à ballons à hauts poignets; chapeau paille Isabelle, garni de roses;

Un costume formé d'une jupe cloche, gros bleu; blouse satin or rentrée dans la jupe; jolie capote ornée de petites roses;

Une toilette gris argent, garnie de choux bleus dans le bas; chapeau paille avec grosses roses.

Voici les résultats des diverses épreuves :

Le *Prix d'ouverture*, 3,000 fr., 2,200 mètres, a été pour Le Xénil, à M. James Cunnington (H. Andrews). Cinq chevaux se sont présentés sur la piste, mais Crécy, à M. Berthet, ayant désarçonné son cavalier Sanders dans le galop d'essai, a été ramené à l'écurie avant la course. Après diverses alternatives Le Xénil a pris les devants pour gagner d'une demi-longueur sur Folichon, à M. T. Dugas (Fladen); Narbonnaise, à M. de Laroulière (Cokerton), troisième à dix longueurs du second.

Pari mutuel, unité de cinq francs — Pesage : gagnant, 8 fr. 50; 1^{er} placé, 7 fr.; 2^e placé, 10 fr. 50. — Pelouse : gagnant, 7 fr. 50; 1^{er} placé, 6 fr. 50; 2^e placé, 9 fr.

Le *Prix des Veneurs de Bonneterre*, steeple-chase handicap, gentlemen riders, 3,000 fr., 3,700 mètres, a réuni quatre partants. Dès le départ, Alligator, à M. de Saint-Péreuse (M. Beynaguet), se place en tête et mène jusqu'après le dernier obstacle. A ce moment, Le Jighit, qui pendant toute la durée de la course l'avait serré de près, améliore sa position. On croit qu'il va gagner quand Diego, à M. T. Dugas (Galy), sagement ménagé jusque-là, se détache avec une extrême aisance et passe devant Le Jighit pour gagner de trois quarts de longueurs; Alligator, troisième à deux longueurs du premier.

Pari mutuel. — Pesage : gagnant, 17 fr. 00; 1^{er} placé, 8 fr. 50; 2^e placé, 22 fr. 50. — Pelouse : gagnant, 16 fr.; 1^{er} placé, 7 fr. 50; 2^e placé, 13 fr. 50.

Le *Prix de la Société des Courses*, handicap, 3,000 fr., 2,600 mètres, réunit aussi cinq chevaux. Au signal, les concurrents s'élancent en peloton serré, menés par Mariette, à M. de Beauregard. Vers la digue, Werther, à M. Ed. Archdeacon (Andrews), se place en tête, et la course semble être pour lui une proie facile, lorsqu'au dernier tournant il fait un écart qui lui fait perdre son avance. Argus, à M. de Laroulière (W. Carter), et Débutante, à M. T. Dugas (Siaven), sont botte à botte. Après une très vive lutte, Argus gagne d'une encolure sur Débutante; Werther, très énergiquement ramené, prend la troisième place à une demi-longueur du second.

Pari mutuel. — Pesage : gagnant, 18 fr.; 1^{er} placé, 9 fr.; 2^e placé, 10 fr. — Pelouse : gagnant, 29 fr. 50; 1^{er} placé, 11 fr. 50; 2^e placé, 10 fr.

Le *Prix du Chalet*, haies, hacks et hunters gentlemen riders, 2,000 fr., 2,600 mètres, réunit sept partants. Le train est rapide. Brugnol, à M. Rondot, prend le commandement, serré de près par Rose-Croix, à M. de Tracy. Une faute de Brugnol le fait disparaître, et Comte-Jean, à M. T. Dugas (M. Galy), se met en tête du peloton, à la hauteur de la digue. Dans la ligne droite, Comte-Jean est toujours en tête, et tous les efforts de Quartaud, à M. de Cherisey (M. d'Ideville), ne l'empêchent pas de passer le poteau à la faible distance d'une encolure; Darling-One, à M. de Maistre (le propriétaire), troisième à deux longueurs du second.

Pari mutuel. — Pesage : gagnant, 10 fr.; 1^{er} placé, 9 fr.; 2^e placé, 23 fr. — Pelouse : gagnant, 10 fr. 50; 1^{er} placé, 8 fr.; 2^e placé, 22 fr.

Le *Prix de la Croix de Berny*, steeple-chase militaire, 1^{re} série, un objet d'art de 1,500 fr., 3,000 mètres, a réuni cinq partants. Dès le départ, Zaïm, à M. de Villeneuve, lieutenant instructeur à l'École d'Autun (M. Dupuis) se dérobe. La rivière est franchie avec une correction très remarquable.

Au mur en terre, Steinkerque, à M. Brady, lieutenant au 11^e hussards (M. Bezar), tombe, et la lutte se trouve ainsi circonscrite entre Chinois II, à M. de la Chaise, lieutenant au 10^e chasseurs (M. Beynaguet); Frédate, à M. de Brignac, lieutenant au 13^e dragons, et Biscotte, à M. Aupécle, lieutenant au 8^e hussards, ces deux derniers chevaux montés par leur propriétaire.

Gagné de cinq longueurs par Chinois II; Frégate, seconde à dix longueurs devant Biscotte.

Pari mutuel. — Pesage : gagnant, 12 fr.; 1^{er} placé, 10 fr.; 2^e placé, 24 fr. 50.

Les honneurs de la journée, comme on vient de le voir, ont été pour l'écurie lyonnaise de M. T. Dugas, dont les représentants sont arrivés, en quatre courses, deux fois premiers et deux fois seconds.

Dans l'intervalle des courses, l'excellente musique du 96^e, installée à côté de la rivière, a fait entendre les meilleurs morceaux de son répertoire.

Les départs étaient donnés par M. Huret; M. Marc Aynard était au pesage, et M. Gabriel Giraud à l'arrivée.

Le défilé du retour, toujours si pittoresque, s'est effectué sans incident, sous la pluie.

LES PREMIÈRES

Passion, au Grand-Théâtre. — *Le Tour du monde d'un enfant de Paris*, aux Célestins.

Lyon-Exposition doit à son programme de tenir exposants et visiteurs, nos hôtes pendant l'Exposition, au courant de toutes les attractions qui doivent ajouter quelque attrait à leur séjour à Lyon.

C'est ainsi qu'il croit intéressant d'analyser deux premières qui ont été jouées cette semaine, l'une au Grand-Théâtre, la seconde aux Célestins.

S'il est au monde une entreprise scabreuse et délicate au premier chef, c'est de transporter au théâtre les scènes de la *Passion*.

Au moyen-âge, ce genre de spectacle était facilement accepté des populations prime-sautières et croyantes qui assistaient aux Mystères, et le drame sacré trouvait un écho attendri dans l'âme de ces pieux et naïfs auditeurs. C'est encore ce qui se passe de nos jours aux fameuses représentations d'Oberammergau, en Bavière, où, depuis plusieurs siècles, plusieurs générations de simples paysans font passer toutes les péripéties de la *Passion* sous les yeux d'une foule énorme et recueillie.

Il est arrivé, précisément, que cette version de la *Passion* d'Oberammergau, émigrant du lieu de son origine, a été transportée, il y a de longues années, dans le Tyrol italien, et qu'elle y a subi insensiblement les modifications inhérentes au tempérament et au caractère des habitants de ce pays. Sous cette nouvelle forme, elle est devenue rapidement populaire, au point d'être assez couramment représentée dans certaines petites villes de la Lombardie et du Piémont.

C'est cette version italienne de la vieille *Passion* bavaroise, que MM. Comer et Casimir ont eu l'idée de traduire en notre langue, afin de la faire connaître au public français. Les auteurs ont eu la prudence et la sagesse de s'en tenir à un texte relativement sobre et très simple. Ils ont eu le bon goût, sauf cependant quelques exceptions, de s'abstenir d'une phraséologie déclamatoire et mélodramatique qui aurait été d'un effet déplorable.

M. Simon a eu l'ingénieuse idée de faire précéder la plupart des scènes capitales de la *Passion* par des tableaux vivants reproduisant fort exactement les peintures les plus célèbres des maîtres. De ce nombre sont la Cène d'après Léonard de Vinci, le Baiser de Judas d'après Hébert, et surtout le Christ devant Pilate, d'après la fameuse composition de Munkacz.

D'ailleurs, la mise en scène de l'ouvrage, décors et costumes, est fort soignée, et elle fait honneur au goût artistique du directeur.

M. Noël Desjoyeaux, le brillant fauteur de *Gyptis*, a écrit à cette intention une partition

considérable qui sera prochainement exécutée intégralement par l'orchestre de Colonne, lorsque la *Passion* sera représentée à Paris. Pour le moment, le peu de ressources laissées au jeune compositeur par la désorganisation de tous les orchestres de Lyon, a obligé celui-ci à recourir à un arrangement pour quatuor, orgues, trompettes et trombones.

Cette réduction n'a pas été sans nuire quelque peu au bon effet de la partie musicale. Celle-ci ne laisse pas, néanmoins, que d'être très intéressante et de présenter un caractère grave et religieux fort bien approprié au sujet.

Aux Célestins, un mélo, un vrai mélo, un pur mélo : le Tour du monde d'un enfant de Paris.

Il n'y manque rien, pas même la « croix de ma mère », qui, dans la circonstance, se trouve être un scapulaire. Pas même le banquier riche mais canaille qui veut se défaire de sa nièce pour lui voler ses millions. Pas même le loustic du faubourg, garçon peu distingué mais vertueux, qui défend la jeune héritière contre les entreprises scélérates du financier sans scrupules.

Quant aux comparses, il y en a de toutes les couleurs et de toutes les catégories, depuis le titi de Montmartre, joyeux et primesautier, jusqu'à l'escarpe en rupture de macaroni qui met son bras et son couteau au service de l'astucieux banquier. Je vous fais grâce des voleurs brésiliens, des aventuriers peaux-rouges, des scènes d'évasion de Botany-Bay et d'abordage en mer, etc., etc. Il y en a pour tous les goûts.

Seulement, le tout est certainement rajeuni par une tournure plus alerte, par un dialogue plus vif et plus animé, emprunté fréquemment au plus pur dialecte de Belleville, et par une certaine discrétion dans l'emploi des longues tirades et de la phraséologie flamandaise et sentimentale des anciennes pièces du genre.

D'ailleurs, le drame de M. Morel ne saurait être traité de vieux et démodé, puisque c'est dans quelques mois seulement qu'il doit être représenté à Paris, au théâtre du Château-d'Eau ou de la Porte-Saint-Martin.

Il pourrait bien obtenir à Lyon une série très respectable de représentations.

L'Exposition Coloniale

INAUGURATION ET BANQUET

Invités de distinction arrivés à Lyon ou devant y arriver incessamment. Sont arrivés aujourd'hui samedi :

M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie; Sidi Lakdar, agaha des Larbaas; Sidi Ben-Ganals, caïd des Bibans; Sidi Ben-Yamend, caïd des Eunis, plusieurs officiers de sa maison militaire; de Lanessan, gouverneur général de l'Indo-Chine; Morel, chef du cabinet; Chéon, vice-résident.

Arriveront dimanche matin :

Son Ex. L'guyen Treng Kief, 3^e régent; Son Ex. Le-Bans, ministre honoraire des rites; le conseiller Ton-Phat-Chiem.

MM. Fourès, lieutenant-gouverneur de la Cochinchine; Forestier, administrateur de province, Cochinchine; Blanhly, président du conseil colonial, Cochinchine; Philippe, directeur de la banque d'Indo-Chine, à Saïgon; Coqui, directeur des douanes, Annam et Tonkin; Bézin, président de la Chambre de commerce d'Haiphong; Paulin Vial, ancien résident supérieur du Tonkin.

Sont arrivés hier :

MM. Rouvier, ministre plénipotentiaire, résident général de France en Tunisie; Grimaud, chef du cabinet.

Taïeb-bey, bey du camp, délégué et frère du bey de Tunis, héritier présomptif; général Zaccharias, gendre du bey; Saïd Zaccharias, fils du général; Sidi Mohammed Djllonli,

ministre de la Plume; le fils de Sidi Mohammed Djllouli; général Valensi.

Tous les sénateurs et députés du Rhone, des départements voisins, de l'Algérie et d'autres colonies, sont invités, les présidents des Chambres de commerce de la région et des grands ports de commerce, toutes les notabilités politiques, administratives et commerciales de Lyon et de la région.

Le banquet de 550 couverts a lieu à 7 h., au Palais du Commerce

Pour l'inauguration, à 2 h. au Parc de la Tête-d'Or, de l'exposition coloniale, plus de 2.000 invitations ont été lancées.

M. le Maire Gailleton, présidera l'inauguration.

La plus grande solennité sera donnée à la fête, qui sera certainement la plus importante démonstration coloniale qui aura eu lieu encore en France.

SPECTACLES ET CONCERTS

Aux Arènes Mazzantini.

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est dimanche prochain que s'ouvriront les arènes Mazzantini, boulevard de l'Hippodrome, quartier du Tonkin

Cette première course sera donnée avec le concours des célèbres torréadors espagnols Frascuelo et Tortero, chefs de quadrilles, accompagnés de leurs picadores, banderilleros, puntilleros, alquaciles, mutilleros et rejoncadores.

Six taureaux purs sang seront combattus à la mode espagnole.

La course commencera à trois heures précises. Les portes d'entrées ouvriront une heure avant.

Prix des places : Loges de 6 places, 60 fr.; stalles de premier rang numérotées, 7 fr.; stalles numérotées, 6 fr.; stalles du toril numérotées, 5 fr.; amphithéâtre 1^{er} rang numéroté, 4 fr. 50; amphithéâtre numéroté, 4 fr.; pourtour, debout, 2 fr. Bureau de location, place des Terreaux.

Concert de l'Horloge. — *Cours Lafayette, 45.* — Le triomphateur de la soirée à l'Horloge, c'est Marius Richard, le baryton de la Scala de Paris. M^{me} Jane Daris partage son succès. Hier soir, le petit Lucien a effectué sa rentrée devant une salle bien garnie. Cet excellent artiste nous est revenu avec une série de productions nouvelles qui feront sensation. Succès de *Trop beau pour un mari*, opérette jouée par Mlles Franco, Manola, M. Darville. Ce soir, adieux de M. Husson. Demain, adieux de M. Ramay; débuts de Mlle Zizine Sivaldi et de M. Bejuy, comique grivois.

Devant la Coupole. — Tous les soirs, grand concert symphonique par l'orchestre du Grand-Théâtre, sous la direction de A. Luigini.

Le concert commence à 8 heures.

Théâtre et Village Annamites. — Tous les jours, représentation théâtrale et visite du village annamite. Prix d'entrée : un franc. Entrée gratuite pour les enfants accompagnés de leurs parents et demi-place pour les militaires.

Concert des Sokols. — Tous les soirs, de 4 heures à 8 heures 1/2, au restaurant des Colonies.

Chemin de fer de Tombouctou. — Attractions exotiques, village de Fellatah, Aïssaoua.

Ballon captif. — De 9 h. du matin à 11 h. du soir, ascensions de jour et de nuit à 300 mètres, musée aérostatique, concerts, photographies, projections électriques, ascensions libres.

HORS CONCOURS

ABSINTHE SUPÉRIEURE

PREMIER FILS

Distillerie à Vapeur

A ROMANS (Drôme)

CHARBONNIÈRES-LES-BAINS

SPA FRANÇAIS

Saison du 1^{er} Mai au 30 Octobre

A 30 minutes de Lyon, par la gare Saint-Paul, 36 trains par jour.

EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE

Bains et Hydrothérapie complète

IMMENSES PISCINES TEMPÉRÉES — ÉCOLE DE NATATION

INSTALLATION ÉLECTROTHÉRAPIQUE COMPLÈTE

Dirigé par M. le Dr GIRARD, médecin-inspecteur des eaux. Cabinet matin et soir.

CASINO-KURSAAL

Salle de Fêtes, Salon de Lecture.

Salon de Récréation, Cercle, Petits Chevaux, etc., Gymnase, Récréations de tous genres.

PARC, 24 hectares.

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE Dans toutes les Salles et le Parc.

REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

Sous la direction de LOUIS CABANES, Orchestre de 32 musiciens, dirigé par A. JOUBERTI.

Tous les jours de 4 à 7 heures

CONCERTS SYMPHONIQUES

dans le Kiosque du Parc.

Tous les Dimanches et Jours Fériés

GRANDES FÊTES

Café Restaurant-Glacier

DINERS-CONCERTS TOUS LES JOURS

ÉTABLISSEMENT D'HORTICULTURE

de J.-B. GUILLOT et fils

P. GUILLOT FILS, SUCCESSEUR

Chemin des Pins, 33, Guillotière, — LYON

GRANDE SPÉCIALITÉ DE ROSIERS, COLLECTIONS GÉNÉRALES

PRINCIPALES RÉCOMPENSES OBTENUES

Grand premier prix d'honneur, médaille d'or (don de M^{me} Laffay), décerné par la Société centrale d'horticulture de France à Paris, pour progrès et obtention de très belles roses.

Deux grands premiers prix, médailles d'or, pour innovation de la greffe rez-de-terre sur le collet du semis d'églantiers (Rosa Canina).

Deux grands premiers prix, médailles d'or, pour belle culture et bonne tenue de l'établissement 1886-1893.

La Croix de Chevalier de l'ordre du Mérite agricole en 1888 et nombreuses médailles d'or, etc., obtenues aux Expositions

Exposition universelle de Lyon 1894. — Membre du Jury

HORS CONCOURS

Le Catalogue sera adressé franco sur demande — Expéditions dans toutes les parties du monde.

GRANDE MAISON DE FOURNITURES

MESDAMES, n'achetez rien sans
venir visiter la Maison

F. MUSY

71, Chemin de Baraban, 71
(près la rue Paul-Bert)

Fabrique de Chapeaux paille et feutre, Formes, Fleurs, Rubans, Soieries, velours, Dentelles et Nouveautés pour Modes, Toiles de Voiron et du Nord, Service de Table, Cretonnes, Calicots, Cotons, Mousselines, Piqués, Rideaux, Broderies, Confections diverses, Lingerie, Jerseys, Fla-elles, Chemises blanches et couleurs, Vêtements de travail, Bonneterie coton et laine, Gilets de chasse, Draperies et Lainages, Spécialité de Mérinos, Tissus deuil, Fourrures, Passementeries, Corsets, Ganterie, Boutons, Parapluies, Réparations de Chapeaux et Plumes, etc., Laines à Matelas, Crins, Plumes, Duvets, Toiles pour literie. — (Par les Tramways de Bron, Montchat, Villeurbanne, par Bellecour et les Cordeliers.)

SOCIÉTÉ ANONYME DES PLAQUES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

A. LUMIÈRE & SES FILS

Grand Prix, Exposition universelle de Paris 1889. — Capital : 3.000.000 de francs.

Usines à vapeur : Cours Gambetta et rue St-Victor
(Monplaisir-Lyon)

PRIX DES PLAQUES

9x12	9x18	11x15	12x16	13x18	12x20	15x21	15x22
3 fr.	4 fr.	4 fr.	4.20	4.50	5 fr.	6.75	7 fr.
18x24	21x27	24x30	27x33	30x40	40x50	50x60	
10 fr.	14 fr.	18 fr.	22 fr.	32 fr.	55 fr.	80 fr.	

PLAQUES ORTHOCHROMATIQUES

PAPIER au CITRATE D'ARGENT
pour l'obtention d'épreuves positives
par NOIRCISSEMENT DIRECT

DÉVELOPPATEURS
DIAMIDOPHÉNOL
SULFITES DE SOUDE
Anhydre et cristallisé.
PARAMIDOPHÉNOL

Dépôt chez tous les principaux Marchands de Fournitures photographiques.

CONSTRUCTION DE VOITURES DE LUXE, DE COMMERCE, TRAMWAYS ET WAGONS
DE CHEMIN DE FER. — MAISON FONDÉE EN 1857.

GUILLEMET + Membre du Jury. Hors-concours
à plusieurs Expositions.

15 Premiers Prix. — Grandes Croix de mérite. — Grands Prix. — 5 Diplômes
d'honneur. — 8 grandes Médailles d'or ou de 1^{re} classe.

LYON, 32-34, rue de Marseille, 32-34, LYON

Fournisseur des principales compagnies de Tramways, Omnibus,
Chemins de fer, Petites voitures, etc., etc.



La Source CACHAT

Se vend en bonbonnes de 10 et 25 litres, au

Dépôt central d'ALVIAN,

4, place des Célestins, et 2, rue des Archers,

LYON.

AVIS IMPORTANT

Ne faites aucune installation d'Elec-
tricité ou de Gaz, sans vous rendre compte
des avantages qu'offre la LAMPE A GAZ

LA LYONNAISE

économie garantie 50 0/0 sur les becs or-
dinaires, et de 35 0/0 sur l'électricité.

Système BARRIER, breveté S. G. D. G.
Usine rue Molière, 32, LYON

CUIVRERIE EN TOUS GENRES

RÉPARATIONS D'APPAREILS DE TOUS SYSTÈMES.

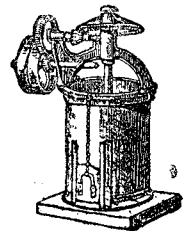
J. DELACQUIS

CONSTRUCTION MÉCANIQUE (Breveté S. G. D. G.)

3, rue du Château, 3 (près le cours Gambetta), LYON

18 MÉDAILLES OR ET ARGENT

Fournisseur de l'Etat et des Hospices civils



Matériels complets pour entrepreneurs : BÉTON
NIÈRES circulaires à grand travail, nouveau système
Br. S. G. D. G.; pour béton, chaux, ciment et mâ-
chefer. — Echelles d'engins, treuils, broyeurs à
mortier, voies portatives, wagonnets, monte-cha-
rges, locomobiles, etc.; charpentes en fer et fonte,
réservoirs en tôle. — Spécialités de pompes à ma-
nège pour l'arrosage, pompes à main de tous systè-
mes et de toutes profondeurs. — Presse, au pressoir
à vis ou hydrauliques, pour l'agriculture ou l'in-
dustrie.

TRAVAUX ET INSTALLATION D'USINES DE TOUT GENRE.

OFFICE LYONNAIS

DES EXPOSANTS

Agréé par le Concessionnaire général.

Directeur : A. CAUDRON

79, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 79

Se charge, à des prix modérés et à forfait,
de la représentation générale des commer-
çants et industriels à l'Exposition de Lyon,
et de toutes les demandes relatives à leur
participation à l'Exposition.

L'OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS

se charge également de la représentation
des exposants vis-à-vis du Jury.

Dans les traités à forfait, sont com-
prises la prise et la remise en gare
des objets à exposer.

L'OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS

s'occupe non-seulement de la représenta-
tion générale, mais aussi de la location des
vitrines, de l'installation des produits et de
leur réexpédition.

L'entrepreneur avec lequel l'Office lyon-
nais a traité, lui permettra d'établir des prix
extrêmement avantageux.

Nous le recommandons donc à tous nos
lecteurs.

EXPORTATION MAISON FONDÉE en 1862 EXPORTATION

Médailles Or et Argent aux Expositions Universelles

SUC BOURGUIGNON
SIMON AINÉ

Exquis, Puissant, Tonique, Digestif, à base d'alcool vieux pur de vin.

FINE ABRICOT

LIQUEUR EXQUISE EXTRA-FINE

Spécialité de PRUNELLE et CASSIS de Bourgogne

AUX EXPOSANTS

- LINOLEUM-EXPOSITION, larg. 183, le mètre carré, 3 francs.
- TAPIS ECOSSAIS, beaux dessins, larg. 250, le mètre cour., 7 francs.
- TAPIS RAYURES, beaux dessins, larg. 183, le mètre cour., 1 fr. 95.
- TAPIS FANTAISIE, en tous genres, Moquettes, velouté, bouclé.
- TOILES CIRÉES, Paillassons, Brosserie.
- STORES, 2 francs le mètre carré, tout monté.

JOSSERAND, 19, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, LYON

On traite à forfait pour les grosses fournitures.

VILLACABRAS
La seule eau purgative naturelle, qui, filtrée suivant
le système PASIEUR, soit EXEMPTÉ de MICROBES
Un usage répété ne fatigue pas l'estomac, ne cause
jamais de coliques; dose purgative, 1/2 tasses.
Laxative, au verre à Bordeaux.
Dans toutes les Pharmacies
Bouquet général : 193, Av. de Saxe
LYON